

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2032 - MERCREDI 11 JUIN 2014



Engouement dans un centre de la Céni à Kinshasa lors des scrutins de 2011

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Le cadre légal des élections en RDC en voie d'être réaménagé

En initiant un projet de loi portant révision de certains articles de la Constitution telle que modifiée par la loi n°11/002 du 20 janvier 2011, le gouvernement pense ainsi corriger les faiblesses qui ont été à la base des disfonctionnements observés lors des élections présidentielle et législatives de 2006 et 2011. Trois autres projets de loi ont également été entérinés par le Conseil des ministres tenu lundi dont celui portant organisation des élections provinciales, sénatoriales, des gouverneurs et vice-gouverneurs. Les motivations ayant sous-tendu ces initiatives de révision constitutionnelle seraient fondées sur le besoin de simplifier le processus électoral à travers des règles sommaires adaptées aux moyens disponibles, avec pour objectif déclaré de doter chaque niveau d'élection de dispositions légales particulières qui régissent son organisation. Des chaudes empoignades en perspective dans les deux chambres législatives chargées d'examiner ces textes avant leur adoption. [Page 12](#)

MASSACRE DE MUTARULE

Une commission d'enquête parlementaire à pied d'œuvre

Des voix s'élèvent de plus en plus pour réclamer des investigations sérieuses afin d'élucider les circonstances de la boucherie humaine perpétrée le 7 juin par des hommes armés non autrement identifiés dans les villages de Mutarule, Nyamugali et Katekama en territoire d'Uvira dans la province du Sud-Kivu. Une commission d'enquête parlementaire vient d'être mise sur pied à l'Assemblée nationale et une autre devra se rendre sur place dans les prochains jours pour exprimer la compassion des élus nationaux aux familles des victimes.

Les assaillants ont, pour rappel, tué trente-quatre personnes parmi lesquelles des femmes enceintes éviscérées, des jeunes enfants, des fidèles et des serviteurs de Dieu réunis en prière et ils ont blessé vingt-neuf personnes. Ils étaient, à en croire des sources, munis d'armes de guerre et d'armes blanches. [Page 13](#)



La recrudescence de la violence au Sud-Kivu inquiète

Transport fluvial

La Cohydro revient en force

Deux unités fluviales, le pousseur M/S Benga et la barge Cohydro X, viennent d'être réhabilitées sur fonds propres de l'entreprise au chantier naval de Chanimala à Kinshasa-Ngaliema pour un coût total dépassant largement 1,6 million de dollars. Cette remise à flot vient renforcer une flotte déjà constituée de deux autres pousseurs et de plus de onze barges.

Les sacrifices ainsi consentis par la Cohydro tant sur les plans financier que matériel ont permis de mener à leur terme les travaux de carénage et de ré-motorisation de ces unités fluviales.

La Congolaise des hydrocarbures (Cohydro) peut rendre de nouveau des services à la profession pétrolière et à la population congolaise, à travers principalement un appui accru aux efforts du gouvernement de rendre disponible le carburant dans les centres de consommation à l'intérieur de la RDC. [Page 13](#)

SÉNAT

Jacques Djoli opposé au cantonnement des FDLR démobilisés à l'Équateur

Le sénateur estime que la solution à la problématique de ces forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ne réside pas simplement à leur éloignement ni à leur déportation à l'ouest du pays, mais bien à leur rapatriement au Rwanda sur la base du programme DDRR.

Il est de ceux qui s'opposent avec la dernière énergie au projet du gouvernement relayé par le gouverneur du Nord-Kivu visant à cantonner ceux d'entre eux qui ont favorablement

répondu à l'appel à la démobilisation à l'intérieur du territoire national, notamment au centre d'Irebu dans la province de l'Équateur avant leur rapatriement au Rwanda.

L'élu de l'Équateur voudrait impliquer dans sa démarche toutes les sensibilités sociopolitiques de la province pour faire échec à ce projet et invite les institutions chargées de mettre en place ce schéma d'en trouver un autre plus rationnel. [Page 13](#)

MATETE

Inauguration du bureau du quartier Sankuru

L'ouvrage est le premier des treize prévus dans le deuxième volet de la première phase du partenariat entre cette municipalité congolaise et la commune belge d'Olne liée à la maîtrise de l'état civil.

Le bureau a été mis à la disposition de l'administration du quartier et répond à la vision du partenariat entre Matete et Olne de moderniser l'administration et de la rapprocher davantage de la population.

À en croire l'échevin d'Olne, Francis Elias, la maîtrise de l'état civil a été retenue comme priorité dans ce partenariat parce qu'elle devra faciliter la récolte des informations sur la population en vue de la planification des actions de développement.

Le bourgmestre Bayllon Gaibene a fait la promesse d'arriver à la concrétisation de ce projet avec la construction de ces treize bureaux comme prévus. [Page 12](#)

ÉDITORIAL

Marché de la poésie

Une fois encore, à partir de ce soir, le Congo et plus largement le Bassin du Congo seront sur le devant de la scène, à Paris, dans une de ces manifestations de renommée mondiale qui assurent pour une large part le rayonnement de la capitale française de par le vaste monde. Mais cette fois ce sont les poètes de l'Afrique centrale qui seront à l'honneur sur la Place Saint Sulpice où s'ouvrira le 32ème Marché de la poésie puisque l'invité d'honneur de ce nouveau salon n'est autre qu'Henri Lopes, diplomate et écrivain qui porte haut, et depuis fort longtemps, les couleurs du Bassin du Congo.

Ne dissimulons pas, ici, notre fierté d'être à l'origine et au cœur de cette nouvelle démonstration de la vitalité des lettres congolaises. C'est, en effet, l'équipe des Dépêches de Brazzaville, à Paris, qui a convaincu les organisateurs du Salon de la poésie de faire une place à part, cette année, au Congo et à ses poètes. C'est elle, également, qui a fait en sorte que le Prix Mokanda, décerné il y a deux mois dans le cadre du Salon international du livre de Paris, soit remis dans ce même cadre et ce même mercredi 11 juin 2014 à Gabriel Mwéné Okoundji. C'est elle, enfin, qui a conçu et réalisé une Anthologie de la poésie congolaise – « Voici la tête congolaise » – qui fera date dans l'histoire littéraire du Bassin du Congo puisqu'elle recense les œuvres des hommes et des femmes ayant traduit en vers ou en prose leur perception poétique de l'univers.

Quitte à nous répéter soulignons une nouvelle fois que dans le monde très ouvert où nous vivons la littérature, l'art, la musique, la culture sont les moyens les plus sûrs de faire briller un pays, de mettre en avant la créativité d'un peuple, d'imposer une nation par l'esprit et non par la puissance matérielle au sein de la communauté internationale. Petit par la taille, le Congo est grand par la qualité de ses artistes, l'extraordinaire imagination de ses écrivains, la profondeur des œuvres que les uns et les autres créent sans jamais se lasser. Il est certainement aujourd'hui l'un des pays émergents les plus présents, les plus actifs dans le domaine littéraire et cela lui confère une influence sans commune mesure avec les moyens dont il dispose.

Espérons que ce capital extraordinaire ne disparaîtra pas en même temps que ceux qui ont su l'accumuler dans les dernières décennies.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Justin Koumba s'entretient avec une délégation d'écrivains

Une délégation tripartite composée du Cercle des écrivains sur Denis Sassou N'Guesso, de la Pléiade de Pointe-Noire, et du Café du savoir de Brazzaville s'est entretenue le 9 juin, à Brazzaville, avec le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba.

Interrogé par la presse, le coordonnateur national de ce cercle, Clotaire Ouelo, a déclaré que sa délégation était venue informer le président de l'Assemblée nationale de la tenue, le 15 juin prochain à Brazzaville, d'une conférence-débat sur les problématiques nationales du moment.

Au cours de celle-ci, deux thèmes seront débattus. Le premier portera sur le passage de la cinquième à la sixième République ainsi que sur le rôle du président Denis Sassou N'Guesso, et le deuxième sera axé sur la problématique de la paix et de la stabilité, facteur de développement économique.

« Nous sommes donc venus voir le pré-



sident de l'Assemblée parce que ce débat concerne le peuple et le peuple s'exprime, entre autres, par le biais de ses représentants qui sont les députés. Il était donc légitime qu'on vienne voir le président de l'Assemblée nationale pour lui donner cette information », a-t-il ajouté.

« Ce n'est pas la première fois qu'on

Justin Koumba et ses interlocuteurs organise ce genre de débat. On a commencé à Dolisie le 5 février, le 27 avril à Pointe-Noire. Le président de l'Assemblée nationale, en tant que patron de cette institution, est tombé d'accord avec nous et nous accompagne dans cette démarche », a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koubemba

MOUVEMENT POUR LA SOLIDARITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

Blanchard Oba : « Le débat sur la Constitution est un débat sociétal majeur »

Réélu à la tête du parti à l'issue du premier congrès extraordinaire du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD), René-Serge-Blanchard Oba a réaffirmé, le 7 juin à Brazzaville, son appartenance à la majorité présidentielle.

Ce congrès, organisé sur le thème « Renforçons les capacités du MSD par l'ouverture aux forces nouvelles », a été l'occasion pour ce parti politique de renouveler ses instances dirigeantes. « Le congrès extraordinaire est justifié pour réaffirmer l'existence de notre parti après les difficultés que nous avons rencontrées. Il était important de rassembler nos forces, de nous asseoir afin de répondre aux enjeux à venir. Nos forces vont sans nul doute s'enrichir d'apports nouveaux. La

richesse d'idées au sein de la majorité présidentielle s'en trouvera renforcée », a déclaré le président du MSD.

En effet, le congrès a mis en place un président, une convention nationale, et un secrétariat général. Les congressistes ont également adopté le règlement intérieur du parti.

Vu le contexte politique actuel, une communication a été faite au sujet de la Constitution du 20 janvier 2002 et sur l'opération de police « Mbata ya bakolo ». Abordant la question de la Constitution du 20 janvier 2002, cette formation politique a affirmé participer à l'examen de cette question au sein de sa famille politique. S'agissant de l'élection présidentielle de 2016, le MSD prend l'engagement de soutenir le candidat qui sera proposé par la majorité présidentielle.

« Le contexte politique met en exergue une boîte de pandore ouverte. Par des effets subtils, elle établit la fin du mandat présidentiel comme une foire d'empoigne nommée constitution. Nous prendrons toute notre part au débat sur la constitution qui secoue tout le landerneau politique, où la passion cède le pas à la réflexion constructive. Ce débat est un débat sociétal majeur », a souligné René-Serge-Blanchard Oba.

Concernant l'opération de police, le président du MSD a apprécié cette initiative et a encouragé le gouvernement dans la poursuite de cette opération. Cependant, il s'est indigné du comportement et des commentaires maladroits de certaines presses étrangères.

Josiane Mambou-Loukoulou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescngo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ÉLECTIONS LOCALES

Le Pct examine les dossiers des candidats

À l'approche des élections locales, le Comité national d'investiture issu du sixième congrès extraordinaire du Parti congolais du travail (PCT) s'est réuni le 5 juin à Brazzaville pour examiner les dossiers de candidature.

Après avoir brossé le tableau politique du pays, marqué par la poursuite du débat sur la Constitution, l'opération « Mbata ya Bakolo » de lutte contre le grand banditisme et, récemment, la concertation de la classe politique, au-delà des clivages, pour fiabiliser le processus électoral dans notre pays, le secrétaire général PCT, Pierre Ngolo, a rappelé : « Le Comité national d'investiture est une étape d'évaluation des avancées du Parti congolais du travail sur la voie de la mise en œuvre des innovations du sixième congrès extraordinaire du PCT, toutes fondées sur la volonté d'améliorer le fonctionnement du parti, d'élever ses performances et de lui garantir des victoires plus grandes, efficaces et décisives. » Le PCT, a-t-il poursuivi, doit s'investir et veiller à ce que son organisation soit exemplaire. « C'est dans cet esprit que celui-ci avait, à propos du choix des candidats aux différentes échéances électorales, résolu d'adopter une stratégie de transparence, de collégialité et de respect des règles de promotion



Pierre Ngolo à l'ouverture des travaux

du genre, de la jeunesse et des forces de l'ouverture. Nos choix définitifs doivent tenir et prendre en compte les contextes, la singularité des enjeux locaux et des contraintes sociologiques dans le strict respect des principes édictés par le sixième congrès du Parti congolais du travail », a-t-il insisté. « C'est dans la rigueur, la justice humaine et par la justice humaine affirmée que notre parti renforcera son

ancrage et gagnera chez nos compatriotes respect et considération », a-t-il renchérit.

Enfin, il a exhorté les militants à faire les bons choix, sans céder aux influences d'où qu'elles viennent. « Nous devons avoir pour seule préoccupation l'investissement des meilleurs pour des victoires incontables », a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koumba

UPADS

Les jeunes du parti préparent leur congrès constitutif

Dans la perspective de création d'une formation juvénile affiliée au principal parti de l'opposition, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a intronisé, au cours d'une assemblée générale, les dirigeants provisoires des instances intermédiaires et de base, le 8 juin à Brazzaville.

Une année après la tenue du congrès unitaire extraordinaire de l'Upads, cette formation politique entend mettre à contribution la jeunesse dans la gestion quotidienne du parti afin de baliser, selon elle, la voie du succès dont le retour au pouvoir par les urnes est vivement attendu par les Congolais. « La jeunesse doit donc désormais s'engager résolument, sans réserve et avec courage dans ce combat pour éclairer son devenir, vraisemblablement plombé par les incertitudes néfastes des lendemains générés par le Parti congolais du travail aux élan totalitaires avérés, voire monarchiques, a déclaré le secrétaire national chargé du monde juvénile et de la jeunesse du parti, Jean-Patrick-Émery Kihoussa. Sans une jeunesse organisée, responsable, engagée et mobilisée, l'Upads ne saurait parvenir à ses aspirations légitimes. Ainsi, vous êtes conscients des missions qui vous sont assignées afin d'atteindre notre point culminant qui n'est autre que la création de l'organisation politique de la jeunesse de l'Upads à la suite de son congrès constitutif prévu à la fin de cette année. » Ainsi a-t-il été mis en place des commissaires nationaux, départementaux et fédéraux. Et également de sections et sous-sections, y compris les membres de la cellule d'évaluation de la jeunesse et de la cellule chargée des questions spécifiques de la jeune fille de l'Upads. Ces dirigeants auront pour mission de préparer la tenue prochaine de ces assises. « La vie politique de la jeunesse du parti se déroule à l'intérieur des organes prévus à cet effet. Tout débat en notre sein doit être libre et démocratique et ne doit pas être la cause d'une quelconque compromission. Notre souci est de redonner espoir à nos amis jeunes désemparés par le chômage, contraints à la précarité et réduits à l'état de bétail électoral », a indiqué le secrétaire

national chargé de la jeunesse du parti. Et d'exhorter à la discipline, car, a-t-il dit, la jeunesse devra rompre avec la culture de l'intox, de la division, des complots, du tribalisme et des conspirations, et devenir des militants à l'éthique politique irréprochable.

Un non massif au changement de la Constitution

« En 54 ans d'indépendance, notre pays a connu treize constitutions qui ont donné naissance à plusieurs types de régimes politiques. La référence à l'occultisme et aux discours sarcastiques des vrais faux sages qui ne sont en réalité que des usurpateurs de nos nobles traditions et coutumes, usant de stratagèmes pour assouvir leurs besoins personnels, n'honore pas la jeunesse et par-delà, le peuple congolais », ont déclaré les jeunes avant de demander au président de la République de ne point écouter ces discours sournois.

Pour cette jeunesse, la mauvaise qualité de l'éducation, le chômage, le manque d'accès à l'eau potable et à l'électricité, la redistribution inéquitable du revenu national, la gestion monarchique et clanique de l'État ne sont pas imputables à la Constitution du 20 janvier 2002. Ces jeunes ont, par ailleurs, fustigé les réticences et les obstructions que révèle le pouvoir actuel à mettre en œuvre les conclusions de la concertation politique de Dolisie, ainsi que le refus du Parti congolais du travail et de ses alliés d'examiner au cas par cas les résultats du recensement administratif spécial avant leur publication et de reprendre ledit recensement dans les localités.

Notons que cette cérémonie d'intronisation s'est déroulée en présence du premier secrétaire de cette formation politique, Pascal Tsaty-Mabiala.

Josiane Mambou-Loukoul

MOUVEMENT POUR LA DÉMOCRATIE ET LE PROGRÈS

Cap sur les élections locales

Le Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP) a mis en place, le 5 juin à Brazzaville, son comité d'investiture dans la perspective des élections locales et sénatoriales.

Les candidats désireux de mener la bataille des locales sont invités à se faire enregistrer afin de porter le label MDP lors des campagnes électorales. Le MDP affiche son ambition : « Vul'urgence de la tenue des élections locales dont découleront les sénatoriales,

nous avons mis en place un comité d'investiture afin de mieux identifier ceux qui porteront le label du MDP. Ainsi, nous profiterons de ces élections pour consolider notre jeune parti », a déclaré le président du conseil central, Jean-Claude Ibovi.

Le secrétariat national et de la Commission nationale d'évaluation et de suivi (CNES) était à pied d'œuvre pour mettre en place le bureau de ce comité, qui sera présidé par Jean-Pierre Nguiambo. Le MDP, parti de la majorité, ambitionne une large représentation dans les conseils départementaux et

entend maximiser ses chances pour les prochaines échéances. Ainsi, un comité d'investiture, composé de neuf membres, sera chargé de recevoir les candidatures des militants de chaque département.

Rappelons que, lors de la session inaugurale tenue en mars dernier, le secrétariat national et la CNES avaient résolu de restructurer le parti de la base au sommet, de renforcer les capacités des dirigeants, de nouer des partenariats avec les autres partis et de rechercher des financements.

J.M.L.

LE FAIT DU JOUR

La Libye, le général Aftar, et les autres

À quoi ressemblait la Libye avant la chute de Mouammar Kadhafi ? À un pays longtemps isolé sur la scène internationale, qui avait ensuite réussi, à force de concessions et d'excuses, à se faire accepter de ses pires ennemis en Occident, en Afrique et au Moyen-Orient ; un pays dans lequel un seul homme, le « guide », généreux et controversé, décidait de tout. Un pays où il n'y avait pas d'opposant déclaré jouissant des droits que pouvait lui conférer ce statut, un pays où exprimer ses opinions était interdit.

Dans cette monotonie silencieuse, harassante, révoltante, presque insupportable, mais viable, la Libye fut tout de même un pays où l'on pouvait, tout bien considéré, se dire en se couchant : « La nuit est tombée, le jour se lèvera demain comme tous les matins, et à moins d'avoir directement affaire au guide ou à ses proches, la nuit prochaine tombera et le jour suivant se lèvera avec un soleil luisant. »

À quoi ressemble la Libye d'aujourd'hui ? À une jungle dans laquelle se succèdent des hommes plus ou moins forts, avec des institutions qui leur conviennent, dont la durée de vie n'excède guère le temps qu'il faut pour les voir s'installer et tenter de dresser un état des lieux de la situation dont elles héritent. Un pays où, il ne faut pas l'ignorer, la population aspire à vivre en paix et, sans savoir quand, à profiter des bienfaits des changements qui sont intervenus depuis bientôt quatre ans. C'est dans ce contexte chaotique, où les « révolutionnaires » n'ont pas fini de faire le coup de feu qu'est apparu le général Khalifa Aftar. Il a choisi de combattre les bandes armées, dont certaines prirent une part active dans la révolte contre le guide.

Aftar n'est pas né de la dernière pluie, puisqu'il a combattu au Tchad dans les années 1980, s'est ensuite exilé aux États-Unis, puis est rentré dans son pays pendant la révolte de 2010 pour

soutenir les manifestants. C'est un vieux de la vieille qui, soit dit en passant, a une certaine idée du service public : « La guerre a son éthique », prévenait-il dans une interview au site Magharebia. Soulignant sa préoccupation de voir les révolutionnaires libyens qui en voulaient à Kadhafi se détourner de l'idéal de la lutte ainsi engagée, il s'inquiétait : « Nous craignons que certains se déguisent en révolutionnaires et que nous les retrouvions en train de voler ou de commettre des crimes. »

Pour mesurer combien la situation en Libye est cauchemardesque, le général Aftar possède jusqu'aux hélicoptères de combat qui lui permettent, sans avoir reçu mandat de personne, de mener des raids aériens contre ses ennemis, en particulier les milices islamistes incontrôlables qui écument Benghazi, la deuxième ville du pays. Une partie de l'opinion publique libyenne soutient cet homme, visiblement parce qu'elle réalise, tout compte fait, que le beau

jour que leur promettait la croisade anti-Kadhafi tarde à poindre.

Quand on sait combien les réseaux islamistes ont la rancune tenace, quand on sait combien ceux qui leur résistent même par la pensée leur répugnent, Khalifa Aftar s'expose à tous les coups tordus. Sa tête étant mise à prix au motif qu'il flirte avec l'éternel ennemi occidental, l'attentat auquel il a miraculeusement échappé le 4 juin ne sera sans doute pas le dernier. Pour l'heure, il ne peut espérer qu'un soutien actif d'une partie de l'armée libyenne en reconstruction et non celui des alliés d'hier qui, l'essai d'abeilles éventré, sont rentrés chez eux arguant avoir sauvé la Libye de la dictature. Comme tout le monde, ils doivent parfois écouter la radio, regarder la télévision, lire dans la presse et sur internet les nouvelles du front autour duquel les Libyens continuent de s'entretuer. « Il n'y a pas péril en la demeure », doit-on murmurer dans les chancelleries des grandes capitales occidentales.

Gankama N'Siah

Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Mixte

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la vingt-sixième Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le lundi 30 juin 2014 à 10h30, à la salle de conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Fin du mandat des Administrateurs
3. Election d'Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

Assemblée Générale Extraordinaire

1. Modification des statuts de la Société

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société (www.ecobank.com).

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Samuel K. Ayim
Secrétaire Général

Lomé, le 6 Juin 2014

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Si les dirigeants de l'Afrique agissent maintenant pour réduire la pauvreté et les inégalités, investissent dans leur agriculture et leur pêche et protègent leurs populations du business criminel, ils peuvent léguer à leurs peuples la justice, la prospérité et la paix. »

**Kofi Annan, ancien secrétaire de l'ONU,
Le Soleil, 5 juin 2014**

□ « Aujourd'hui, personne ne se présente à une élection pour changer de système, en disant : « Rognez mes pouvoirs! ». Nous souhaitons changer les institutions par la pratique. Les régimes sont, comme toute civilisation, mortels. »

**Laurent Baumel, député PS et animateur de
la Gauche populaire, Libération, 3 juin 2014**

□ « Quitter le giron du pouvoir est un déchirement. Certains sont anéantis, car la perte du statut de ministre est vécue comme une honte et une déchéance. Ceux qui s'accrochent aux privilèges dépriment, divorcent, tournent en rond dans l'espoir d'être rappelés. »

**Halim Benatallah, Algérie, ancien secrétaire
d'État chargé de la Communauté nationale à
l'étranger et ancien ambassadeur à Abidjan
et à Bruxelles, Jeune Afrique, 10 juin 2014**

□ « Une primaire est utile lorsqu'il y a incertitude. Elle devient inutile lorsqu'un choix s'impose naturellement car elle encourage des combats stériles. »

**Brice Hortefaux, ancien ministre français
de l'Intérieur, Le Figaro, 04 juin 2014**

□ « On a des joueurs talentueux, des équipes talentueuses. C'est dommage que le niveau d'organisation ne soit pas au même niveau que la demande des joueurs. Le manque d'organisation risque de plomber les Africains à la Coupe du monde »

**Patrick Vieira, footballeur et ancien interna-
tional français, Œil d'Afrique, 17 mai 2014**

BANQUE MONDIALE

Des avancées significatives dans l'exécution de projets au Congo

Sur les onze projets socioéconomiques inscrits dans le portefeuille de la Banque mondiale (BM) en République du Congo pour un montant de près de 500 millions de dollars, la plupart de ceux-ci sont exécutés avec succès au bénéfice des populations.

Toutefois, en analysant le contexte macroéconomique congolais à cette occasion, la BM a relevé beaucoup de faiblesses qui gênent l'essor du pays. Le groupe de la BM au Congo a fait le bilan de ses activités, le 4 juin à Brazzaville, à l'occasion d'une session de revue des performances de son portefeuille, clôturée le 6 juin, organisée sur le thème « Accélérer l'exécution des projets pour des résultats tangibles et durables ».

62.000 personnes bénéficient de l'eau

Il ressort du dit bilan exhaustif que la qualité du portefeuille a été satisfaisante, avec plusieurs projets réalisés avec succès. Il s'agit, entre autres, du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu), qui a réhabilité à Brazzaville et Pointe-Noire 117 réseaux d'adduction d'eau potable au bénéfice de 62 000 personnes. Le projet a également assuré la protection de 6 000 mètres carrés de zones en proie à l'érosion, bénéficiant à 40 000 habitants, et rénové quatre centres

de santé intégrés en faveur de 65 000 personnes. Actuellement, le Peedu a engagé la réhabilitation de 212 km de réseau d'eau, la pose de 175 bornes-fontaines ainsi que l'installation de 53 000 compteurs.

Le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdarp) a, pour sa part, ouvert 971 kilomètres de pistes agricoles et 244 kilomètres supplémentaires sont en cours d'exécution. Le projet a également à son actif 27 infrastructures de marché construites et 17 en construction. Le reste des projets, tels que le Projet de développement des services de santé (PDSS), Praebase, CAB, Lisungi, PFDE, PDCE et le Pade ont, eux aussi, produit les résultats escomptés.

Quelques recommandations ont été formulées

Malgré les bons résultats obtenus, la BM a formulé quelques recommandations dans le but de rendre ses actions plus efficaces. Cette institution onusienne exige, en effet, le respect des délais de mise en vigueur des projets, qui peuvent dépasser de trois à six mois l'échéance prévue. La BM recommande également la simplification du processus et le respect des délais de mise en œuvre des fonds de contrepartie, la mise sur pied d'une cellule de coordination au sein du ministère des Finances pour le suivi des projets, la participation de la société civile qui

devra jouer un rôle capital dans l'identification des projets mais aussi dans le suivi de leur mise en œuvre. Elle sollicite en outre la mise en place d'un fonds d'investissement dès la préparation des projets afin de lui permettre d'accroître ses performances.

Le Congo fait toujours mauvaise figure. Profitant de l'occasion, la BM a analysé la situation macroéconomique et sociale du Congo. Dans sa description, elle a fait savoir que de 2005 à nos jours, le taux de croissance du PIB était en baisse, passant de 7,3 à 3,4. L'institution onusienne a relevé en outre la reprise progressive de l'endettement, qui a atteint 26,6 en 2013. On retient également que le Congo a connu une croissance peu inclusive, mais n'a pas généré assez d'emplois. La pauvreté s'est aggravée en milieu rural entre 2005 et 2011, passant de 57,7% à 74,8%. Le secteur bancaire est en surliquidité, et les crédits au secteur privé sont très insignifiants. En ce qui concerne la diversification de l'économie, le Congo ne comble pas toujours les attentes, il est classé 182^e sur 189 pays. S'agissant de l'efficacité de l'investissement public, le pays est parmi les derniers.

La revue du portefeuille de la BM a eu lieu en présence du directeur des opérations de cette institution, Eustache Ouayoro, du représentant résident au Congo, Sylvie Dossou, et de membres du gouvernement.

Firmin Oyé

TRANSPARENCE

Le Congo attend son rapport 2013

Le sixième rapport de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) est en cours d'élaboration. Au regard de ce dynamisme, l'administrateur indépendant pour le Congo juge déjà le pays comme l'un des meilleurs élèves dans la mise en œuvre de la norme ITIE.

Le comité exécutif de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) a présenté le 6 juin à Brazzaville, les déclarations des entreprises pétrolières et minières concernant les impôts et contributions versées auprès de l'État durant l'exercice 2013.

Sur une quarantaine de pays membres de l'Itie, le Congo se place parmi les premiers à publier son rapport de 2013. « Tout processus Itie est dans une dynamique de progrès. Et je pense que c'est dans cette optique que se placent les administrations congolaises, l'État congolais et les

entreprises du secteur pétrolier et minier. Grâce à son efficacité, on en est déjà à la publication du sixième rapport », a déclaré l'administrateur indépendant du cabinet Fair Links, Magalie Kreitmann.

L'objectif de ce rapport ITIE est de présenter comme celui de 2012, l'état de rapprochement entre les paiements déclarés versés à l'État par les entreprises extractives (secteur des hydrocarbures, minier) et les paiements déclarés reçus par l'État de ces mêmes entreprises.

Ainsi, le but de ce travail dit de conciliation est de permettre à la population d'avoir une idée de la contribution des industries extractives au budget de l'État en vue du développement économique et social du pays.

« Nous souhaitons que le comité exécutif publie le rapport avant la tenue des débats parlementaires sur la loi des règlements, prévus mi-octobre. Nous espérons que toutes les parties déclara-

tes vont se mobiliser pour nous permettre de tenir cet engagement », a émis, Magalie Kreitmann.

Rappelons que le cabinet Fair Links avait été sélectionné pour être l'administrateur indépendant en charge de l'élaboration du rapport ITIE. À l'instar du précédent rapport, celui-ci vise aussi à renforcer la compréhension du niveau des contributions du secteur extractif au développement économique et social du Congo. La tâche du cabinet consiste principalement à collecter, rapprocher et compiler.

Notons que l'ITIE est une initiative volontaire qui vise à renforcer, dans les pays riches en ressources pétrolières, gazières et minières, la gouvernance des revenus publics issus de leur extraction. Le Congo a adhéré à cette initiative en juin 2004 ; il a été ensuite déclaré « pays candidat » en février 2008, puis « pays conforme » en février 2013.

Lopelle Mboussa-Gassia



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

| CODE | INTITULE DE LA FORMATION | DUREE | PERIODE |
|-------|---|---------|-----------------------|
| PDG02 | Renforcement des capacités de planification des élus locaux | 5 jours | 07 au 11 juillet 2014 |
| EP01 | Gestion efficace des archives et classements | 5 jours | 14 au 18 juillet 2014 |
| GMP13 | Techniques de négociation des contrats des marchés publics | 3 jours | 15 au 17 juillet 2014 |
| FF2 | La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne | 5 jours | 21 au 25 juillet 2014 |
| GRH03 | Outils et méthodes d'évaluation des compétences | 4 jours | 22 au 25 juillet 2014 |
| EP04 | Assurer la fonction d'assistant (e) de direction | 5 jours | 28 au 25 juillet 2014 |

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Des chantiers à l'arrêt à Brazzaville

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, qui a effectué, le 7 juin, une visite des établissements de la capitale en travaux, a instruit la direction des Études et de la Planification d'interpeller les responsables des entreprises ayant abandonné les chantiers dont ils ont la charge.

Dans le but de moderniser l'école, le président de la République a décrété 2013 et 2014 Années de l'éducation. Si cette année, la mesure concerne les trois sous-secteurs de l'éducation nationale, 2013 avait été consacrée à l'enseignement de base et à la formation professionnelle avec, à la clé, une enveloppe d'environ 300 milliards FCFA. « Des budgets importants ont été, à cet effet, dédiés à des programmes importants de modernisation de l'école congolaise, mais la procédure de passation des marchés prend beaucoup de temps et n'a pas permis que ces chantiers soient dans leur plus grand nombre engagés dès la première Année de l'éducation. Nos services et ceux du ministère des Finances ayant travaillé de façon à ce que les dossiers soient prêts, cette année, les chantiers sont effectivement lancés », a expliqué le ministre, rappelant qu'il y avait des centaines de chantiers en cours d'exécution à travers le pays.

Hellot Matson Mampouya a notamment visité l'école primaire de Kibina, située dans le quartier Loua, dans le 8e arrondissement, Madibou, où se construit un bâtiment de neuf salles de classe qui abritera le CEG. Il s'est ensuite rendu à l'école primaire et sur

le site de construction du nouveau lycée de Mafouta, toujours à Madibou. Ici, sur les deux bâtiments R+1 de dix salles de classe chacun, un seul commence à sortir de terre. Une seule des deux entreprises retenues a démarré les travaux, l'autre étant confrontée à un manque d'espace pour stocker le matériel. Ce nouveau lycée permettra, selon le ministre, de décongestionner le lycée Pierre-Savorgnan-de Brazza.

De sa visite à l'école primaire Mabiata Ma Nganga, le ministre est sorti à la fois satisfait et déçu. En effet, si l'école primaire a été totalement réhabilitée et accueille déjà les élèves, les travaux du bâtiment du centre préscolaire ont été abandonnés à l'étape du chaînage par l'entreprise Le Bâtitseur. Selon les informations recueillies sur place, l'entrepreneur, qui a préfinancé les travaux, attend le versement d'un acompte de 30% par l'État pour redémarrer le chantier. Adjudicataire du marché du CEG Commune de Baongo, la société Adonis en a assuré le préfinancement et a presque fini. Elle attend désormais, d'après des témoins, le financement du gouvernement pour la finalisation des travaux.

Le lycée moderne de Massengo pourrait être prêt dans six mois

L'école Nkéoua-Joseph de Baongo a réservé une désagréable surprise à la délégation ministérielle. En effet, Hellot Matson Mampouya a constaté l'abandon de chantier des trois bâtiments de neuf salles par l'entreprise Cobat depuis décembre 2013 deux mois seulement après le début des travaux. « Dans un programme aussi vaste, il y a toujours des opérateurs qui sont en retard et nous avons malheureusement constaté que quelques chantiers ne décollaient pas vraiment. Les travaux ne s'exécutent pas au

rythme que nous aurions souhaité. Nous avons, sur le terrain, instruit la direction des Études et de la Planification d'interpeller ces opérateurs afin qu'ils accélèrent le rythme des travaux pour qu'au 1^{er} octobre, tous les bâtiments soient fonctionnels », a indiqué le ministre.

La délégation ministérielle est en revanche sortie très satisfaite de sa visite, sur l'ancien site, des chantiers de l'Inspection générale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (un bâtiment R+2), ainsi que du lycée moderne de Massengo, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri. Lancés en avril 2013 par l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, en présence du ministre de tutelle, les travaux du complexe scolaire de Massengo, confiés à l'entreprise chinoise Nan Tong Construction, sont très avancés. À en croire les techniciens qui posent actuellement les baies vitrées, l'imposant bâtiment de trois niveaux serait livré dans six mois, fin novembre.

« Il s'agit du lancement d'un programme qui porte sur la visite et le suivi permanent des chantiers, parce que nous entendons qu'un nombre important d'entre eux soient achevés avant la rentrée de façon à ce qu'au 1^{er} octobre, nous ayons une plus grande capacité d'accueil dans un environnement beaucoup plus moderne. Ceci répond effectivement à la directive du chef de l'État portant sur la modernisation de l'école congolaise. Nous avons noté avec beaucoup de satisfaction que les travaux se déroulent bien sur la plupart de ces chantiers », a conclu Hellot Matson Mampouya.

Parfait Wilfried Douniama

PROGRAMME NATIONAL D'AFFORESTATION ET DE REBOISEMENT

Le site Internet officiellement présenté au public

Le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) est désormais accessible sur www.pronarcongo.org. Cette adresse électronique a été officiellement présentée le 5 juin à Brazzaville, au cours d'une cérémonie placée sous l'autorité du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo.

« A travers ce site, (...) vous trouverez là un outil d'information de toutes nos actions, un outil de partage des documents utiles pour vos activités et un cordon ombilical entre vous et la coordination du Pronar », a indiqué le superviseur de la cellule de communication de ce projet, Line Mikangou. Ce site regorge plusieurs modules (recherche, actualité, annonces) qui donnent des informations diversifiées sur ce projet. Il contient en plus, deux galeries (image et audio) et une médiathèque classée par année.

Selon le ministre de l'Économie forestière, l'effort doit être lancé sur la promotion de l'investissement. Le contenu du site sera amélioré au fil du temps, afin de donner satisfaction aux visiteurs, à travers la gamme d'informations à mettre en ligne. Cet outil pourrait aussi attirer les investisseurs au Congo dans le cadre de la promotion de l'économie verte. Le Pronar va en effet se réaliser en grande partie sur la base des investissements privés. Mais il réside pour 1/3, sur l'investissement public qui consistera, entre autre, à apporter l'appui aux structures de base, telles que les petits planteurs et les structures publiques des collectivités locales. « Les organismes publics doivent créer des pépinières et structures d'apprentissage du reboisement, de gestion des forêts et de préparation des conditions de transformation et de conservation des produits forestiers non ligneux », a poursuivi le ministre.

Ainsi donc, grâce à ce site, nous pourrions faire ouvrir les yeux aux opérateurs économiques étrangers et nationaux. Les retraités pourront par exemple se relancer ; les étudiants y trouveront des informations utiles à leur formation. Pour terminer, le ministre Henri Djombo a invité les cadres à apporter leur contribution, pour l'amélioration des prestations du site, au lieu de se contenter toujours de critiquer.

Eudoxie Irène Antsoha (stagiaire)

PUBLIREPORTAGE

Emulation scolaire : des prix et diplômes de mérite décernés aux meilleurs élèves du lycée Pierre Savorgnan de Brazza

À l'occasion de l'émulation conjointe organisée le 31 mai, entre le lycée Pierre Savorgnan de Brazza et l'association des anciens du lycée de la libération (ALL), représentée par Yvon Dioulou, les meilleurs élèves des classes de seconde en terminal de toutes séries confondues ont été primés à l'issue des résultats du premier semestre de cette année.

Outre ces élèves, les enseignants ont également reçu des prix en fonction de l'assiduité ; du bon sens de travail et de leur disponibilité.

L'émulation s'inscrivait dans le cadre de la construction d'un partenariat viable avec le lycée Pierre Savorgnan de Brazza antérieurement appelé lycée de la Libération en vue de promouvoir le travail par l'excellence.

Le représentant de cette association, Yvon Dioulou a expliqué dans son mot de circonstance que l'association ne ménagera aucun effort pour élever le niveau scolaire en récompensant celles et ceux qui sortent du lot, comme lauréat. Il est aussi revenu sur le dernier projet réalisé en août 2013 par l'association au sein du lycée : Rénovation des toi-



Les lauréats et représentant de l'association

lettes des élèves du lycée, pour un montant des travaux de 2 149 0000 Frs CFA, financée entièrement par les fonds propres de l'association. Il a assuré les élèves de deux projets en faveur de leur établissement notamment l'obtention d'un local au sein du lycée et son aménagement. Ceci en vue de collecter des ouvrages et autres supports pédagogiques à mettre à la disposition de l'administration et des élèves.

Le représentant du directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabéti-

sation, M. Fantore a, pour sa part, expliqué que cette émulation scolaire est une opportunité pour mesurer les compétences et de déceler les valeurs des élèves et du personnel.

Il a indiqué : « l'émulation est pour récompenser les meilleurs élèves et travailleurs afin d'inciter les faibles et les plus faibles à se réveiller et à redoubler d'efforts pour égaler ou surpasser les heureux récipiendaires et l'être aussi l'année suivante ».

Au terme de l'émulation, le proviseur du lycée Pierre Savorgnan de Brazza,

Jean Paul Ngoma a assuré que la direction de son établissement se réjouit des résultats des élèves qui ont été évalués. Il a souhaité bonne chance aux lauréats et encadreurs qui ont pu atteindre ces résultats d'excellence.

La lauréate Berjea Kimbémbé de la classe de terminale D9 n'a pas caché sa satisfaction : « je suis très émue d'avoir été parmi les meilleurs élèves de ce lycée ou j'ai été primé et détentrice d'un diplôme de mérite. Ceci me dépasse car c'est pour la première fois que je sois récipiendaire. C'est un grand honneur pour moi parce que mes efforts ont été reconnus par l'association des anciens du lycée de la Libération et la direction de mon établissement ».

En conclusion de ses propos, elle a indiqué : « il n'y a rien de magie dans les études, il suffit d'avoir la volonté et de s'y mettre en se sacrifiant pour décrocher le succès ».

Notons que l'association des anciens du lycée de la libération est apolitique, non religieuse et à but non lucratif. Elle existe depuis le 15 février 2003, dont le but est de valoriser le lycée au niveau national et international et promouvoir également la culture et le savoir par des actions ponctuelles.

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

La France affiche son intérêt au projet

Le Conseil général des Yvelines de France, situé à Versailles, est attiré par le projet des Zones économiques spéciales (ZES) du Congo. Cette région de France souhaite investir plus particulièrement dans le secteur de l'éco construction et celui du bois.

Cette délégation a porté ce souhait au ministre des ZES, Alain Akouala Atipault, le 5 juin à Brazzaville, au cours de cette séance de travail. Le ministre des ZES a édifié les opérateurs économiques français sur la portée économique du projet du gouvernement, ainsi que sur les opportunités qu'il pourrait offrir. Attentifs à la description du chef de département des ZES, les opérateurs Yvelinois ont consenti sur le principe d'exercer dans le secteur de l'éco construction, dans lequel ce départe-

ment est réputé. Le but poursuivi par ces Français qui veulent investir dans ce secteur, est d'emmener les Congolais à changer leurs habitudes de construction, afin qu'ils évitent de contribuer au réchauffement climatique. Ainsi, pour mieux développer ses activités dans les ZES, le Conseil général a annoncé la mise en place prochaine d'une filière d'éco construction, qui s'occupera des questions du bois. Le responsable de cette filière est attendu à Brazzaville, pour nouer des partenariats avec les autorités congolaises habilitées. Conformément aux objectifs du gouvernement, ainsi qu'au partenariat qu'ils ont signé, ce bois devra être transformé sur place, pour favoriser la création d'emplois. Par la même occasion, le président du Conseil général des Yvelines, Pierre Bédier, chef de la délégation, a annoncé la tenue en octobre prochain, des

assises de la coopération décentralisée dans les Yvelines, dont la République du Congo sera l'invitée d'honneur. Au cours de cette conférence, les deux parties réfléchiront à la création d'un club franco-congolo-Yvelinois, en vue d'étudier les meilleures stratégies de développement, dans l'intérêt des deux pays. « La volonté de donner un tour économique à notre coopération nous amène aujourd'hui à rencontrer le ministre Alain Akouala Atipault, qui nous a exposés sur le projet du gouvernement, portant sur les zones économiques spéciales, pour lequel nous sommes très intéressés », a souligné Pierre Bédier. Rappelons que depuis 2009, le Conseil général des Yvelines travaille en partenariat avec la ville d'Owando, dans le cadre de la coopération décentralisée. Ce département français compte environ 1 million d'habitants.

Firmin Oyé

ÉDUCATION

La révolution du numérique est en marche au Congo Brazzaville

Francine Caillouet, présidente de l'ONG FIDECO, en partenariat avec le département de la Cuvette vient de lancer à Oyo, Owando et Makoua « le programme SANKORÉ » qui permet d'équiper des classes à moins de mille euros, de former les enseignants et les formateurs d'enseignants à l'usage de la pédagogie numérique qui porte une attention particulière au secteur de l'éducation non formelle, c'est-à-dire à ces écoles moins coûteuses, souvent payées par les parents.



Une démonstration sur tableau numérique

Une classe numérique, c'est un ordinateur relié à un système de protection interactif sur toute surface murale blanche qui, avec un stylet la transforme en écran interactif.

Les six enseignants du primaire et du secondaire retenus par la présidente de FIDECO ont bénéficié d'une formation gratuite au logiciel universel « open SANKORÉ » grâce à l'encadrement des professeurs Jean Gérard Mabonzo (France) et Macaire Malana (Congo).

Ce projet innovant permettra de lutter contre la fracture numérique, d'intégrer les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) dans l'éducation, et rejoint l'objectif du président Denis Sassou N'Guesso : « 2014 année de l'éducation en République de Congo »

JUSTICE

Les avocats de l'ex-colonel Marcel Ntsourou récuse le pourvoi de l'avocat général

À la faveur d'un point de presse tenu le 6 juin à Brazzaville, le collectif des avocats de l'ex-colonel Marcel Ntsourou, composé des maîtres Thomas Ndjolani, Éric Ibouanga, Amédée Nganga et Dieudonné Nkounkou, a récuse le pourvoi déposé par l'avocat général en lieu et place du procureur général.

« Dès lors que ce pourvoi est illégal, la conséquence est que celui-ci n'est plus recevable à partir du moment où nous avons fait opposition, conformément à l'article 520 », a indiqué maître Éric Ibouanga.

Ainsi, a-t-il ajouté, l'arrêt de la Cour suprême du 14 mars 2014 n'est plus opposable au « colonel » Marcel Ntsourou. « Il n'est plus, à partir de cette opposition, sous la condamnation de cinq ans de prison ferme. Conséquence, la Cour suprême ne devait pas entrer en voie de condamnation contre Marcel Ntsourou en vertu de

droit pénal qui est de stricte interprétation », a-t-il renchéri.

Pour les avocats, ce pourvoi n'a pas été formé par le demandeur lui-même qui, en l'espèce, est le procureur général. « Première irrégularité, première illégalité, première violation de la loi », ont-ils souligné.

Selon eux, ce dernier a déposé le pourvoi en lieu et place du procureur général qui représente le parquet général, conformément à l'article 59 de la loi portant organisation du pouvoir judiciaire. À partir du moment où l'avocat général n'avait reçu ni pouvoir ni mandat spécial pour déposer le pourvoi contre l'arrêt qui accordait un sursis à l'ex-colonel Marcel Ntsourou, la Cour suprême devait déclarer le pourvoi irrecevable sans avoir à statuer sur le fond. En effet, le législateur a prévu une disposition qui fait obligation à la Cour suprême de vérifier la recevabilité du pourvoi avant de statuer sur le fond du litige, a fait remarquer le collectif.

Jean-Jacques Koubemba

SOLIDARITÉ

La première dame de Chine offre du matériel à la Fondation Congo-Assistance

L'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance, a réceptionné le 8 juin du matériel de santé et des équipements de première nécessité de la part de son homologue chinoise, Peng Liyuan.

Le don a été remis par Liu Cunxiao, chargé d'affaires représentant l'ambassadeur de Chine au Congo. Il se compose, d'une part, d'équipements de santé (couveuses, pèse-bébés, incubateurs pour laboratoire, marmettes à stérilisation, blouses médicales, microscope, mallettes chirurgicales, table d'opération, etc.) et, d'autre part, d'outils de travail (machines à coudre, râtaux, pioches, houes, pelles, bottes, etc.), d'appareils électriques (réfrigérateurs, congélateurs, groupe électrogène) et d'équipements de bureau (ordinateurs et imprimantes). Dans son message lu par le chargé d'affaires de l'ambassade de Chine au Congo, la première dame de Chine souhaite que ce don permette d'améliorer les conditions de travail du peuple congolais à travers la Fondation Congo-Assistance que dirige



Poignée de mains entre Antoinette Sassou N'Guesso et Liu Cunxiao

l'épouse du chef de l'État.

« Le bien-être et le bonheur, c'est l'un des sujets essentiels du rêve chinois, qui est étroitement lié au rêve du Congo, interprété par le Chemin d'avenir lancé par le président de la République », a indiqué Liu Cunxiao. Antoinette Sassou N'Guesso et Peng Liyuan se sont rencontrées pour la première fois en mars 2013, lors de la visite d'État au Congo du président chinois Xi Jinping. En marge de cette visite, les deux premières dames s'étaient rendues au centre pour

orphelins de Béthanie, situé à Mounkali, dans le quatrième arrondissement, ainsi qu'au ministère des Affaires étrangères pour y admirer une exposition d'œuvres d'art. Rappelons que dans le cadre de la célébration, cette année, du cinquantième anniversaire des relations sino-congolaises, le président Denis Sassou N'Guesso et son épouse ont quitté Brazzaville le 9 juin pour une visite officielle en République populaire de Chine.

Yvette Reine Nzaba

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Agence de Brazzaville

Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tel: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tel: 01 600 0000

MISE AU POINT

Jean-Dominique Okemba évoque l'antagonisme qui l'oppose au frère Bernard-Claude Mbu Ne Letang

Retrouvons les chemins de la sagesse et faisons l'éloge du silence

Au regard de la tournure que prennent les choses et de l'image, chaque jour peu honorable, encore moins fraternelle, que nous donnons au monde profane, j'ai pris, avec humilité, la décision d'écrire de nouveau. Non pas pour répondre à notre frère MBU NE LETANG, mais pour que nous essayions de retrouver la paix, la concorde et l'harmonie qui s'étiolent entre nous.

En qualité de Maçons, quelle que soit notre obédience, nous sommes tenus au respect des principes qui guident notre institution.

Plusieurs Maçons réagissent à ce qui apparaît comme un pugilat fait d'insultes, d'allégations et d'interprétations malheureuses, et même de violences verbales. En vérité, ceci n'honore pas les Maçons libres et de bonnes mœurs que nous devrions demeurer. En tant que Député Grand Maître de la GLC, j'ai eu le sentiment de remplir mon devoir de protéger l'institution et de dédouaner tous les frères interpellés et jugés comme complices ou laxistes par les propos attribués à un collectif de Maçons des deux rives du fleuve Congo constitué et inconnu de nous.

Puisque ce dernier avait choisi de nous parler à découvert, j'ai donc, par courtoisie, gardé le parallélisme de forme pour répondre. Inopportunistement, ma réplique, voulue franche et fraternelle, aurait suscité en retour, vexation, indignation et violence verbale de la part d'un frère qui, à la lecture des multiples réactions sur la toile, semble ne pas être un inconnu, encore moins de moi-même. En vérité, le sens étymologique du mot individu ne renvoie pas à un sens péjoratif comme nous avons l'habitude de penser sur les deux rives du Congo, lorsque nous insultons « espèce d'individu » !

Il s'agit, en réalité, de ce qui ne peut être ni partagé ni divisé, sans perdre les caractéristiques qui lui sont propres. Vu le côté nébuleux lié à l'éruption du collectif des francs-maçons des deux rives du fleuve Congo, c'est à "l'individu isolé" ou à la "personne individualiste" que je fais allusion en parlant du frère MBU NE LETANG.

En tout état de cause, portés sur la place publique, nos différends sont toujours nuisibles à l'Ordre. C'est pourquoi, je vais me faire le devoir de dire qu'en ce qui me concerne, l'incident est clos.

Si au plan profane, deux États peuvent trouver des voies de résolution d'un différend, comment comprendre qu'il ne soit pas de même pour des frères, qui de surcroît sont censés être formés et initiés, à surmonter les versatilités du monde profane dans lequel nous évoluons. En effet, je disais déjà que la méthode de communication des Maçons est sans tapage ni préjugés car elle privilégie des rencontres fraternelles où les sujets, quels qu'ils soient, sont analysés et discutés en profondeur pour que les délibérations élaborées servent à l'usage des décideurs ou à des actions directes dans la cité.

En libérant notre parole et à trop communiquer sur nos sujets et différends, nous prenons le risque,

au détour de l'humeur du moment et des faiblesses inhérentes à la chair, d'aliéner nos enseignements et nos formidables outils.

Travaillons chaque jour un peu plus pour la pierre brute que nous sommes en train de parfaire, car notre pire ennemi est, avant tout, nous-mêmes. En ne retenant que le symbolisme, le secret maçonnique et le code maçonnique, il me revient ce qui suit, emprunté à des illustres Maçons, penseurs et sages de notre institution :

Le symbolisme ouvre des pistes sur la pensée lorsqu'il explore ce qui relie le désir à l'idée, l'imagination à la raison, l'esprit qui globalise et celui qui découpe sans renier ni privilégier l'un ou l'autre sans jamais se blottir dans des certitudes figées. Ainsi se corrigent les amalgames préjudiciables et généralisateurs de comportements aberrants. Le symboliste explore les strates du sens et accomplit le travail auquel nous convie Spinoza : « Tu dis que tu as choisi une idée parce qu'elle est bonne, sache qu'en réalité tu dis qu'elle est bonne parce que tu l'as choisie ». Dans tout discours ou écrit, le Maçon familier du symbolisme se préserve de toute mythologie.

Au sujet du secret maçonnique, il convient de réitérer que le véritable secret est le vécu de chacun, et qu'à ce titre, il est incommunicable. Ainsi, écrire librement sur les activités maçonniques issues de tenues en loge est imprudent et déroge au minimum secret maçonnique requis. Par conséquent, la Franc-maçonnerie est uniquement discrète ; Le Code maçonnique est assurément celui que nous aurions le mieux révisité ces derniers jours. Aime ton prochain - Ne fais point de mal - Fais le bien - Laisse parler les hommes sont des règles d'or. Il est tout aussi opportun de nous rappeler notamment ce qui suit :

. Estime les bons, plains les faibles, fuis les méchants, mais ne hais personne ;
 . Si tu rougis de ton état, c'est orgueil : songe que ce n'est pas ta place qui t'honore ou te dégrade, mais la façon dont tu l'exerces ;

. Ne juge pas légèrement les actions des hommes, ne blâme point et loue encore moins. C'est au Grand Architecte de l'Univers qui sonde les cœurs d'apprécier son ouvrage.

C'est à ce titre, en conformité avec les règles qui gouvernent notre institution, que j'invite mon frère MBU NE LETANG, François MAMBI et tous les Maçons qui se reconnaissent du collectif des Maçons des deux rives du fleuve Congo de se joindre à nous, pour souder la chaîne d'union et promouvoir la concorde universelle et l'harmonie.

J'ai dit.

Jean Dominique Okemba,

Député Grand Maître de la GLC



Onduleur APC 650 VA



Prix : 55.000 TTC

3 ANS GARANTIE

Revendeur agréé acer

Promotion Spéciale



Cartouche HP 21 N/C
Prix : **13.500** TTC



Cartouche HP 122 N/C
Prix : **8.500** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050



A 49.000 TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an




Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

acer hp dell TOSHIBA Leading Innovation! Microsoft APC iPad SAMSUNG SONY lenovo Genius FUJITSU





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

| | |
|---------------------------------|--|
| ASSURANCE AUTOMOBILE | ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT |
| ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE | ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais) |
| ASSURANCE MALADIE | ASSURANCE INCENDIE |
| ASSURANCE VOYAGE | ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION |
| ASSURANCE TRANSPORT | ASSURANCE SCOLAIRE |
| ASSURANCE GLOBALE BANQUE | |

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

COOPÉRATION CONGO-CHINE

Denis Sassou N'Guesso amorce une visite d'État en Chine

Inscrite dans le cadre de la célébration des 50 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, la visite d'État du président congolais en Chine sera marquée, notamment, par une réception officielle, le 12 juin, au Grand Palais du peuple de Beijing, par son homologue Xi Jinping.

Le tête-à-tête entre Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping qui suivra l'accueil du président congolais par son hôte chinois devant ce même Palais,

sera sans doute le moment phare de la visite du chef de l'État congolais qui, du 11 au 19 juin, va séjourner dans cinq villes chinoises. Cette partie très officielle sera ponctuée par la signature des accords de coopération entre les deux parties. Résultats des travaux de la 9e commission mixte Chine-Congo organisée dans la foulée de cette visite d'État, ces accords ont été passés au crible par les experts et les ministres réunis les 9 et 10 juin pour les besoins de la cause. Après la capitale chinoise, Beijing (Pékin), les villes de Shenzhen, Guangzhou, Yangzhou et Shanghai vont

constituer successivement les prochaines étapes du séjour présidentiel au pays du soleil levant. À Shenzhen, ville au cœur d'un essor économique remarquable, avec une zone économique spéciale développée depuis 1979, le président de la République du Congo s'entretiendra avec le gouverneur de la ville et visitera quelques structures économiques. Guangzhou, la métropole du sud de la Chine est un important centre d'affaires qui attire les commerçants du monde entier. Le Congo vient d'y ouvrir son consulat général. Et Denis Sassou

N'Guesso mettra à profit son séjour pour visiter son siège nouvellement construit. Tout comme il accueillera pendant son séjour en Chine les étudiants de l'École de l'Amitié sino-congolaise qui porte son nom. Cette école détruite par le tremblement de terre de 2010 à Yushu, dans la province de Qinghai, a été reconstruite sur financement du Congo. Au cours de leur 8e commission mixte tenue en août 2011 à Brazzaville, la Chine et le Congo s'étaient accordés sur le financement de plusieurs projets ayant trait, notamment, à la troisième phase de la couver-

ture nationale en télécommunications, l'équipement de la grande bibliothèque de l'Université Marien-Ngouabi, l'extension de cette même université ainsi que la construction d'un collège moderne à Brazzaville.

La 9e réunion du genre tenue au parfum du jubilé d'or entre ces deux pays liés par une amitié somme toute exemplaire, est une occasion d'évaluer l'exécution de ces accords. Ce sera l'occasion aussi d'envisager de nouveaux partenariats qui consolideront cette relation.

Thierry Nougou

CONGO-CHINE

Le principe gagnant-gagnant et la confiance mutuelle sont les bases de l'amitié entre les deux pays

Le chef d'État congolais Denis Sassou N'Guesso l'a redit, le lundi 9 juin, dans une interview exclusive accordée à l'agence Xinhua (Chine Nouvelle), peu avant son départ pour la Chine où il est arrivé mardi pour une visite d'État. Il évoque le principe gagnant-gagnant et la confiance mutuelle qui constituent la base de l'amitié sino-congolaise, 50 ans après.

Xinhua: Excellence monsieur le président, vous allez bientôt effectuer votre 13e visite en Chine, 50 ans après votre premier séjour dans ce pays ami. Gardez-vous encore quelques mémoires de vos premiers voyages en Chine?

DSN: Au moment où nous effectuons le 13ème voyage en Chine, nous ne pouvons que nous souvenir du premier voyage en 1964. Aujourd'hui, le grand changement qui s'est produit, c'est que la Chine est ouverte au monde entier. En 1964, ce n'était pas le cas. Je pense que la plupart des compagnies aériennes de l'Occident n'allaient pas en Chine. Donc, pour nous, partir du Congo en 1964 pour la Chine, c'était tout un problème. Par où passer, quel avion prendre pour atteindre Beijing? Dans notre cas, nous sommes partis de Brazzaville pour Paris. À Paris, il n'y avait pas de ligne qui pouvait nous amener à Beijing. C'est quand même un changement spectaculaire et on garde un souvenir de ces moments-là.

Xinhua: Pendant votre visite à Beijing, vous allez rencontrer votre homologue chinois Xi Jinping et d'autres dirigeants chinois.

Qu'est-ce que vous attendez le plus de ces rencontres avec ce nouveau collectif des dirigeants de la Chine?

DSN: D'abord, le président Xi Jinping nous a fait l'honneur d'une visite à Brazzaville au cours de laquelle nous avons fait l'analyse de nos rapports et confirmé notre volonté de réaliser le partenariat stratégique que nous avons décidé d'établir entre la Chine et le Congo. Donc, il y a la poursuite de cette volonté de mettre en œuvre le partenariat stratégique que nous avons conclu avec l'ancien président chinois Hu Jintao. Nous poursuivons le développement des relations de nos deux pays qui sont fructueuses dans tous les domaines. Au cours de ce voyage, nous allons sûrement arrêter les nouveaux objectifs pour poursuivre la réalisation de ceci.

Xinhua: Nous avons constaté que



Le président Denis Sassou N'Guesso répondant aux questions de Liu Kai

vous avez choisi de visiter après Beijing la ville de Shanghai et la province de Guangdong. Qu'est-ce qui justifie ce choix?

DSN: D'abord Shanghai, c'est la grande ville économique de Chine, c'est une zone de développement spéciale. Nous avons aussi une expérience de développement des zones économiques spéciales. Nous allons, à travers ces visites, étudier l'expérience chinoise dans le développement des zones économiques spéciales, apprendre auprès des amis, profiter de ces expériences-là, passer des accords. Mais, Shanghai c'est aussi un symbole pour moi, car la première fois que j'ai mis mon pied sur le sol chinois en 1964, c'était à Shanghai. Chaque fois que je vais en visite en Chine, je visite toujours Shanghai.

Xinhua: Cette année marque également le 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo. Vous et votre homologue chinois réalisez des visites d'État réciproques en seulement quinze mois, ce qui prouve l'importance que les deux pays accordent aux relations bilatérales. À votre avis, quels facteurs jouent le rôle majeur pour que le Congo et la Chine puissent établir un partenariat global de solidarité et de coopération?

DSN: Il faut d'abord dire que la Chine et le Congo ont participé, on pourrait

dire, dans les mêmes tranchées, à toutes les luttes de libération, luttes contre le colonialisme, les impérialismes de tout genre. Tout à l'heure, je vous disais que la Chine siège aujourd'hui comme membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. C'était aussi une longue lutte, longue lutte pour obtenir que les droits de la Chine à siéger comme membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies soient acceptés. C'est une longue lutte, nous nous sommes soutenus mutuellement au cours de toutes ces batailles. Même, dans les domaines économiques, financiers, dans les bons moments comme à l'occasion des mauvais moments, nous nous sommes donné la main et nous nous sommes soutenus mutuellement. C'est ce qui a renforcé la solidarité entre les peuples chinois et congolais, entre les dirigeants congolais et chinois. Je crois que ceci a donné des fondations vraiment solides à notre édifice. Voilà pourquoi, nous continuons de marcher ensemble. Et, nous avons été très honorés de constater qu'à l'occasion de sa toute première sortie officielle en Afrique, le président Xi Jinping a réservé une visite où le peuple congolais a été honoré. Voilà pourquoi, à mon tour, je vais à l'invitation du président chinois.

Xinhua: Vous avez lancé un programme ambitieux nommé «le chemin d'avenir» qui a accéléré le processus de modernisation et

d'industrialisation du Congo. Comment allez-vous persuader les investisseurs étrangers à investir à long terme au Congo?

DSN: Il est important de montrer aux partenaires qu'au Congo, il y a la stabilité, la paix, la sécurité. Parce que sans ces éléments-là, il est très difficile pour les investisseurs d'aller dans un pays. C'est d'abord ces critères de base. Ensuite, nous montrerons que nous avons nous-mêmes un programme de développement de notre pays, il y a une orientation claire qui est connue des partenaires. Il y a encore quelque trois, quatre jours, je signais des décrets pour annoncer de nouvelles décisions qui permettent d'assainir l'environnement des affaires, créer des conditions propices au développement des affaires dans le pays.

Nous montrons aussi que le Congo a quand même des ressources. Notre pays a des terres pour l'agriculture, des forêts, l'eau, quelques minerais. C'est des conditions qui peuvent permettre aux partenaires de venir investir dans le pays.

Xinhua: Quels sont les domaines prioritaires à développer dans le cadre du processus de modernisation et d'industrialisation du Congo?

DSN: Dans ce processus, comme vous l'observez dans le pays, ces derniers temps, nous avons mis l'accent sur les infrastructures de base (...) Et que même les investisseurs, dont vous parlez, ne pourront pas venir dans un pays

s'il n'y a pas de route, de chemin de fer, de port, d'électricité, de l'eau, des télécommunications, d'internet. Il faut donc créer ces conditions de base, c'est ce que nous avons fait et que nous continuons de faire. Si vous lisez le programme «le Chemin d'avenir», vous remarquerez que lorsque nous parlons de l'industrialisation, nous disons en premier que celle-ci va s'appuyer sur la transformation des produits d'agriculture, donc l'agro-industrie. Il y a cette dimension, ce n'est pas seulement le pétrole, le gaz. Il y a l'agriculture et l'agro-industrie, la transformation du bois. Le Congo est un pays forestier, nous procédons à l'exploitation rationnelle de notre forêt. Avant le pétrole, le secteur de la forêt occupait la première place dans ce pays. Puis, il ne faut pas le cacher, nous avons d'autres ressources, les mines. Nous avons des découvertes importantes des minerais de fer, de potasse, de phosphate. Il y a des indices de diamant, d'or, de cuivre, de zinc. Nous avons des potentialités qui peuvent permettre l'industrialisation et la modernisation de notre pays. Il y a le secteur du tourisme avec l'écotourisme. Le tout doit s'appuyer naturellement sur les hommes, la formation des hommes qualifiés (...) Sur cette base, nous pensons que notre pays a ses chances pour se moderniser et s'industrialiser.

Xinhua: Entre l'Afrique et la Chine, il existe des mécanismes de coopération, surtout le Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA). Que doivent faire les deux parties afin que leur coopération puisse gagner un nouveau palier?

DSN: C'est en accomplissant déjà le genre de tâches que je venais de signaler, mais surtout en insistant sur le fait que cette coopération doit profiter à toutes les parties. Elle doit profiter à l'Afrique, mais il faut aussi qu'elle profite à la Chine. Il faut que ce soit selon le principe gagnant-gagnant. Sur cette base, nous pensons que la coopération entre la Chine et l'Afrique va atteindre un nouveau palier. Parce que malgré les difficultés d'aujourd'hui, tous les analystes indiquent que l'Afrique est partie pour une véritable croissance. On dit que l'Afrique aura peut-être deux milliards d'habitants en l'an 2050. Il y a des ressources, des hommes qu'on doit former. De l'autre côté, la Chine a aussi le potentiel dont nous venons de parler. Je crois qu'en ce moment-là, il y a de grandes perspectives entre la Chine et l'Afrique. Je crois fortement à cela.

Xinhua

VATICAN

Le pape François priera pour les victimes de toutes les guerres

Plus convaincu que jamais de la puissance de l'arme de la prière, le chef de l'Église catholique se pose de plus en plus en acteur de la paix.

C'est, recevant des milliers de carabinieri au Vatican jeudi dernier, que le souverain pontife en a fait l'annonce : en septembre prochain, il ira en pèlerinage au cimetière de Redipuglia. Dans ce plus grand cimetière militaire italien situé dans la région de Gorizia, au nord-est du pays, non loin de la Slovénie, le pape entend prier pour les victimes de toutes les guerres et demander à Dieu d'accorder la paix au monde.

Depuis quelque temps, le pape est entré dans une phase active de recherche de paix, ainsi qu'en témoigne l'invitation, acceptée, aux dirigeants palestinien et israélien de venir prier avec lui au Vatican pour ramener la paix dans leur région tourmentée du Moyen-Orient. Geste spectaculaire dont les résultats s'évalueront sans doute sur la durée, mais une démarche de cohérence aussi pour le chef des catholiques.

D'autant qu'il intervient dans la semaine où le monde a célébré le 70e anniversaire du Débarquement des forces alliées en Normandie, qui avait

enclenché le processus de l'extinction d'une des plus meurtrières guerres au monde. Dans un message adressé pour l'occasion aux évêques de France où s'est focalisée cette commémoration, le pape a souligné que c'est lorsque l'homme rejette Dieu et n'entend poursuivre que ses propres intérêts que les guerres éclatent.

« Cette commémoration nous rappelle que l'exclusion de Dieu de la vie des personnes et des sociétés ne peut qu'apporter mort et souffrance (...) Il est opportun que les générations d'aujourd'hui expriment leur entière reconnaissance à tous ceux qui ont accepté un sacrifice aussi lourd », a notamment indiqué le pape François. Il a rendu hommage à tous ceux qui ont combattu « la barbarie nazie » et voulu rappeler à l'Europe qu'à force de renier son histoire qui plonge ses racines dans le christianisme, elle se construit un monde où finira par régner l'égoïsme qui fait le lit de toutes les guerres.

Quitte à susciter une crise d'urticaire toujours prompte à surgir chez les

anticléricaux en Occident, le pape a soutenu que « les nations européennes peuvent trouver dans l'Évangile du Christ, prince de la paix, la racine de leur histoire et la source d'inspiration pour établir des liens toujours plus fraternels et solidaires ». Dans son message, le souverain pontife a rendu hommage à tous les soldats engagés dans la Seconde Guerre mondiale, les Alliés et les Allemands, victimes d'une dérive suicidaire.

Aux carabinieri qu'il rencontrait jeudi après la messe célébrant les 200 ans de la création de leur corps, le pape dit qu'il louait leur professionnalisme et leur générosité. Il les a notamment remerciés pour leur engagement sur tous les théâtres d'opération où la paix est aujourd'hui désirée, notamment en Afrique. Paroles qui ont ravi les hommes et femmes d'armes italiens, un de leurs responsables se disant désireux d'établir au plus vite avec ce pape les passerelles d'une coopération pour la paix.

Lucien Mpama

OMS

Forte propagation du virus Ebola en Afrique de l'Ouest

De nouveaux cas de malades d'Ebola ont été signalés en Guinée, en Sierra Leone, et au Liberia. Plus de cinq cents personnes ont été touchées par le virus Ebola en Afrique de l'Ouest

Le bilan officiel des autorités guinéennes et sierra-léonaises a confirmé plus de 210 morts pour 328 cas suspects en Guinée en janvier dernier. Le bilan récent fait état de 200 victimes, rien qu'en Guinée. En Sierra Leone, l'épidémie a tué six personnes parmi 79 cas suspects signalés. Et au Liberia, une dizaine de morts ont été recensés. L'équipe d'évaluation de Médecins sans frontières (MSF) sera rejointe par une équipe spécialisée dans les prochains jours. L'épidémie se serait étendue à Boffa (une hospitalisation) en Guinée maritime et à Telimele dans la région de Kindia (douze hospitalisations), à Macenta et à Dubréka. L'augmentation des cas pourrait être causée par une réticence des malades à aller à l'hôpital, percevant l'Ebola « comme une maladie mystérieuse », et à une difficulté de mobilité des personnes infectées. Pour la coordinatrice des programmes d'urgence de MSF, Marie-Christine Ferir, « gagner la confiance de la population reste essentiel pour combattre l'épidémie ». Découvert depuis 1976 en RD-Congo, souvent mortel, le virus Ebola peut être transmis à l'homme par des animaux sauvages, et d'homme à homme par contact direct. Cette maladie virale se traduit par des hémorragies, des vomissements et des diarrhées, une brusque montée de température, avec une faiblesse intense, des myalgies, des céphalées et des maux de gorge. Elle peut être suivie d'éruptions cutanées, d'insuffisance rénale et hépatique. Les analyses de laboratoire révèlent une baisse de la numération des leucocytes et des plaquettes, ainsi qu'une élévation des enzymes hépatiques. L'OMS n'a pas édicté de restrictions de voyage vers la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia.

Il n'existe aucun traitement ni vaccin spécifiques pour la fièvre hémorragique à virus Ebola. L'épidémie de fièvre due par l'Ebola figure parmi « les plus effrayantes » jamais enregistrées depuis l'apparition de la maladie, selon l'OMS.

Noël Ndong

www.marchésafricains.fr

MARCHÉS Africains

HORS SÉRIE N° 38 - Juin 2014

édition spéciale

9^{es} JOURNÉES ENTREPRISES 2iE



Construire les villes en Afrique, défis et perspectives

ACTUELLEMENT EN KIOSQUE

IN MEMORIAM



11 juin 2013 - 11 juin 2014, voici déjà un an que le capitaine Antoine Michel Olessongo, commissaire de police, nous a quitté.

En cette date de triste anniversaire son épouse Saïdatou Galiba, Emmanuel Andouolo Galiba prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son égard.

Des messes d'actions de grâce seront dites à 6 heures en les églises Sainte-Marie de Ouenzé, Saint-Jean-Baptiste à Talagai, Saint-Augustin de la Tsiémé, Notre Dame de Fatima et les autres jours à 15 juin à 10 heures à Sainte-Marie de Ouenzé. Que son âme repose en paix.

SERVICES AUX BÉNÉFICIAIRES

Obtenir une licence ou un master par la Formation Ouverte & À Distance



PLUS DE 80 DIPLÔMES PROPOSÉS DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :

- Éducation et formation
- Sciences humaines
- Médecine et santé publique
- Sciences de l'ingénieur
- Droit, économie et gestion
- Environnement et développement durable

DIPLÔMES DÉLIVRÉS DANS NOS UNIVERSITÉS MEMBRES :

- du Burkina Faso
- du Cameroun
- du Canada
- d'Égypte
- de France
- du Maroc
- du Liban
- de Madagascar
- du Sénégal
- de Tunisie

Liste complète
www.auf.org/formation-distance
www.foad.refer.org

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Pour plus d'informations :
foad@auf.org
 ou flashez ce QR code



Coopération et expertise au service du développement des sociétés

CHRONIQUE

Le Congo des abus ?

Le Congo est un joli nom qui provient d'un royaume apparu au XIV^e siècle découvert par les Portugais, qui s'y établirent et transformèrent la capitale, Mbanza Kongo, en une ville aux allures européennes, San Salvador, d'au moins 40 000 habitants, où il faisait bon vivre. Les prétentions du Portugal sur ce littoral, longtemps contestées par plusieurs puissances européennes, furent définitivement réglées en 1884-1885, au cours de la Conférence africaine de Berlin qui répartissait la région du Congo entre la France, le Portugal et l'Association internationale africaine, propriété personnelle de Léopold II, roi des Belges, entraînant la formation au XIX^e siècle de deux colonies, le Congo belge et le Congo français, avec des tempéraments et réalités différents qui en firent des États à part entière.

Les déplacements entre ces deux pays, simplifiés auparavant à l'extrême, sont à présent soumis à des conditions rigoureuses, Brazzaville exigeant que les ressortissants de RDC désirant traverser le fleuve soient munis de passeports, et Kinshasa, réponse du berger à la bergère, imposant un visa aux ressortissants de la République du Congo. Personne n'est épargné dans cette surenchère qui grippe considérablement les relations historiques et fraternelles entre deux pays dont les us et coutumes similaires n'ont de pareil sur toute la planète.

La frontière entre ces deux États, de 2 410 kilomètres, a comme particularité d'être la plus longue frontière fluviale au monde, mais aussi la quinzième frontière terrestre internationale par la longueur, et la deuxième sur le continent africain. C'est un tracé qui reste mal connu pour n'avoir jamais été fixé de manière linéaire. On comprend donc très bien la difficulté des deux Congo quant à la régulation des entrées et sorties. Le tracé n'a depuis lors jamais fait l'objet de contestation, ni de contentieux devant la Cour internationale de justice, même s'il est avéré que les conflits intérieurs et extérieurs connus par les deux pays sont également à l'origine de déplacements de réfugiés, ainsi que de mouvements de combattants et d'armes.

On retrouve de part et d'autre de ces pays des groupes ethniques liés par une même culture, tels les Ngala à hauteur du confluent entre le Congo et l'Oubangui, les Téké sur le cours moyen du fleuve Congo, et aussi les Kongo dans les provinces du Bandundu et du Bas-Congo, etc. Ce qui se traduit par une grande communauté linguistique, dont les composantes ont développé des spécificités. Ce théâtre est naturellement devenu l'objet d'incidents frontaliers sur certaines îles fluviales, comme sous la guerre froide, la RD-Congo, alors Zaïre, étant sous influence occidentale, tandis que la République populaire du Congo était sous influence militaire soviétique et cubaine. Expulsions de ressortissants du Congo-Brazzaville par Moïse Tshombé, alors Premier ministre du Congo-Léopoldville dans les années 1960, qui aboutissent à une rupture diplomatique, à l'intervention de soldats zaïrois faisant des victimes sur l'île Mbamou en avril 1976, à des tensions en 1997 au cours de la guerre civile à Brazzaville où des troupes de Kinshasa traversent le fleuve pour mettre fin, selon les autorités, à des tirs d'artillerie visant Kinshasa, etc. Bref, les conflits sont facilement imaginables avec ce genre de configuration géographique exceptionnelle. Il faut que l'on soit indulgent de part et d'autre quant aux solutions préconisées et prises pour les contenir.

Selon des sources officielles, depuis début avril, les ressortissants de RDC qui ont quitté le Congo-Brazzaville suite à l'opération de police à l'encontre des immigrés clandestins, dénommée mbata ya mokolo, ont déjà dépassé les 122 500 personnes. Il faut se souvenir que des estimations fiables faisaient ressortir que 10 à 25% de la population de Brazzaville était originaire du Congo-Kinshasa, et cela s'illustrait fort bien par un exemple simple : les troubles de 2009 dans la province de l'Équateur provoquèrent à eux seuls la traversée d'environ 115 000 personnes. On déplore aujourd'hui ça et là les conditions d'expulsion et on évoque le non-respect des droits de l'homme. Sans doute la soudaineté fut-elle à l'origine de ces nombreuses contestations, mais Brazzaville a tenu à exprimer son exaspération d'une vague de criminalité qu'elle ne pouvait plus contenir depuis des décennies, mais aussi d'un flux migratoire qui nécessitait une régularisation.

Il faut également reconnaître que la pression migratoire le long de la frontière peut être la résultante de disparités économiques entre les deux pays, les revenus générés par l'extraction pétrolière en République du Congo la plaçant parmi les pays les plus riches d'Afrique subsaharienne, tandis que la RD-Congo surpeuplée se retrouve parmi les derniers, avec l'équivalent de 330 dollars par habitant. Mais est-ce suffisant pour tolérer de tels abus ?

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

ANGOLA-CONGO-TCHAD-CENTRAFRIQUE

Mini-sommet tripartite sur la RCA à Luanda

Le président de la République du Congo, Denis Sassou-N'Guesso a regagné Brazzaville le 6 juin après avoir participé au mini-sommet tripartite entre l'Angola, le Tchad et le Congo sur la Centrafrique.

Le mini-sommet tripartite de Luanda a réuni les présidents de l'Angola, José Eduardo dos Santos, de la République du Congo, Denis Sassou-N'Guesso, et de la République du Tchad, Idriss Déby Itno. Intervenant en premier à l'ouverture des travaux, l'hôte du sommet a invité la communauté internationale et l'ONU à renforcer leur assistance humanitaire à la population centrafricaine en détresse, mais aussi à accélérer le processus du déploiement « des forces de maintien de la paix

comme prévue dans la résolution pertinente du Conseil de sécurité des Nations unies ». Denis Sassou-N'Guesso et Idriss Deby Itno ont tous les deux salué l'initiative prise par leur homologue d'organiser cette tripartite qu'ils reconnaissent être « un cadre approprié de concertation pour résoudre les questions d'importance concernant la sous-région, notamment la crise centrafricaine qui demeure pré-occupante ». Ce sommet s'inscrit dans la suite des efforts régionaux et internationaux menés au niveau de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac), de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL), des Nations unies et d'autres partenaires internationaux pour

la recherche de la paix, la stabilité et le développement de la RCA, ont-ils noté.

Les trois chefs d'État ont exhorté les autorités centrafricaines de transition à continuer le travail en faveur de la réconciliation nationale et à combattre toutes pratiques discriminatoires qui mineraient la cohésion nationale. Ils les ont invités à mettre en œuvre la feuille de route pour la consolidation de la sécurité et des fondements de la relance économique. Il sied de rappeler qu'Eduardo dos Santos, Idriss Deby Itno et Denis Sassou-N'Guesso sont respectivement président de la CIRGL, président en exercice de la Céac, et président du comité de suivi des Accords de Libreville, médiateur dans la crise centrafricaine.

Les Dépêches de Brazzaville

CENTRAFRIQUE

Premiers retours en France des soldats de Sangaris en septembre prochain

Lancée le 5 décembre 2013 par le président François Hollande, l'opération Sangaris prendra fin dans trois mois avec le relais de la mission de l'ONU, a indiqué le général Francisco Soriano, commandant de l'opération française en République centrafricaine.

Selon le général Francisco Soriano, l'opération Sangaris avait été prévue comme une opération « brève, qui n'a pas vocation à durer ». Évoquant la future mission de maintien de la paix des Nations unies, il a expliqué au micro d'Europe 1 : « Nous resterons jusqu'à ce que cette opération soit pleinement opérationnelle. C'est à partir du 15 septembre qu'elle prendra sa capacité opérationnelle. Eh bien, nous l'accompagnerons jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa pleine capacité, ce qui devrait se faire d'ici la fin de l'année. »

Parlant des troubles qui persistent en dépit de la présence française, il a déclaré : « Aujourd'hui, la population musulmane, notamment dans Bangui, souffre ; c'est une

réalité, elle a besoin de sécurité. Il faut reconnaître que les milices anti-balaka exercent une véritable pression sur les populations musulmanes. » Mais pour lui, « la situation est en train de s'améliorer ». Il en veut pour preuve le retour de musulmans qui s'étaient réfugiés au Cameroun. « Il ne faut pas oublier que la Centrafrique, c'est un pays qui a connu vingt années de crise. Nous ne réfutons pas les problèmes, les difficultés, qui sont encore importants, mais on ne peut occulter tout le travail qui a été fait par la force Sangaris », a relevé l'officier français.

« La communauté internationale doit donner un signal fort dans la voie de la paix ». La situation en République centrafricaine a été au centre des échanges, le 5 juin, entre le président Denis Sassou N'Guesso, médiateur de la crise centrafricaine, le représentant du secrétaire général des Nations unies en République centrafricaine, Boubacar Gaye, et le chef de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca), Jean-Marie Michel

Mokoko. Au cours de cette rencontre, les deux chefs militaires ont reconnu que le calme reste précaire et que « la communauté internationale doit donner un signal fort dans la voie de la paix ». Ils souhaitent que le dialogue soit instauré. Les membres de la Seleka y sont favorables, reste à convaincre les anti-balaka. Rappelant des informations faisant état de la disparition de onze personnes, dans laquelle le contingent congolais serait impliqué, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies a indiqué : « Il y a en Centrafrique beaucoup de rumeurs et je crains que le fait que les SMS aient été suspendus pour des raisons certainement liées à la sûreté de l'État ne se traduise par une augmentation de ces rumeurs. Mais en ce qui concerne les Nations unies, ce sont des informations qu'il faut aborder avec beaucoup de sérénité et sur lesquelles il faut faire des enquêtes et ensuite prendre les mesures nécessaires. »

Yvette Reine Nzaba

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

MAIRIE
CABINET



Appel à candidatures

La Mairie de Brazzaville lance le présent appel à candidatures pour la sélection des chauffeurs pour le transport public des personnes dans la ville de Brazzaville.

Les conditions de candidature sont les suivantes :

- 1-Être de nationalité congolaise
- 2-Être âgé de 21 ans au moins et de 40 ans au plus
- 3-Sexe : hommes/femmes
- 4-Être titulaire d'un permis de conduire des catégories B, C, et D.

La composition du dossier de candidature est la suivante :

- 1-Une (01) copie d'acte de naissance
- 2-Un (01) certificat de nationalité
- 3-Un (01) casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois
- 4-Un (01) certificat médical délivré par un médecin agréé
- 5-Une (01) copie de permis de conduire
- 6-Deux (02) photographies de format d'identité
- 7-Une (01) demande manuscrite adressée à Monsieur le Maire de Brazzaville.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 16 juin 2014, à 14 heures au cabinet de Monsieur le Maire de Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 28 mai 2014
Le Maire de Brazzaville,

Hugues NGOUELONDELE./-



RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Le cadre légal des élections en RDC en voie d'être modifié

En initiant un projet de loi portant révision de certaines dispositions constitutionnelles, le gouvernement pense ainsi corriger les faiblesses qui ont été à la base des disfonctionnements observés lors des élections présidentielle et législatives de 2006 et 2011.

Réuni le 9 juin en conseil des ministres extraordinaire à la Cité de l'Union africaine, le gouvernement a adopté le projet de loi portant révision de certains articles de la Constitution telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la RDC. Le compte rendu de cette réunion fait par le porte-parole du gouvernement reste cependant muet sur les dispositions constitutionnelles concernées par ce projet de loi qui sera soumis incessamment au Parlement pour approbation.

Trois autres projets de loi ont également été entérinés au cours de ce conseil des ministres qui, après évaluation, a pris l'option de réaménager le cadre légal qui régit les élections en RDC. Il s'agit du projet de loi portant organisation des élections urbaines, municipales et locales, du projet de loi portant organisation des élections provinciales, sénatoriales, des gouverneurs et vice-gouverneurs et du projet de loi portant organisation des élections présidentielle et législatives.

Ces projets de loi, à en croire le compte rendu, sont la résultante d'une évaluation rigoureuse des élections de 2006 et 2011. « Il s'agit pour le gouvernement, d'une part, de corriger les faiblesses qui ont été à la base des disfonctionnements observés lors de ces deux scrutins et, d'autre part, de finaliser la décentralisation instituée par la Constitution de 2006 au moyen de l'organisation effective des élections au niveau local », explique-t-on. Les motivations ayant sous-tendu ces initiatives de révision constitutionnelle seraient fondées sur le besoin de simplifier le processus électoral à travers des règles sommaires adaptées aux moyens dis-

ponibles, avec pour objectif déclaré, de doter chaque niveau d'élection de dispositions légales particulières qui régissent son organisation.

Le gouvernement estime, en effet, que l'unique loi promulguée en 2006 organisant les élections générales en RDC serait limitée dans son application au regard des difficultés d'ordre divers ayant gangrené le processus électoral. La RDC n'a pu organiser, à ce jour, aucune élection urbaine, municipale et locale à cause de la loi de 2006 devenue à la longue anachronique. Ce qui explique l'option prise par le gouvernement de dissocier les différents scrutins afin de rendre plus aisée leur organisation pour qu'à la fin, les graves dysfonctionnements déplorés soient résorbés.

L'économie desdites lois n'a certes pas été divulguée, mais pour maints analystes, il n'est pas exclu que cette révision constitutionnelle porte sur la modification de la disposition qui consacre l'élection des députés provinciaux au scrutin direct, ce qui donnerait des coudées franches à la majorité pour manipuler d'autres dispositions de la Constitution. Des chaudes empoignades en perspective dans les deux chambres législatives lorsqu'on sait que l'opposition, qui redoute une prolongation du mandat de Joseph Kabila, s'oppose à toute forme de révision constitutionnelle.

Tout compte fait, le gouvernement vient là d'actionner la machine de la révision constitutionnelle conformément aux prérogatives que lui reconnaît l'article 218 de la Constitution. Celui-ci dispose en son alinéa 1er ce qui suit : « L'initiative de la révision constitutionnelle appartient concurremment au président de la République, au gouvernement après délibération en conseil des ministres, à chacune des chambres du Parlement à l'initiative de la moitié de ses membres, à une fraction du peuple congolais, en l'occurrence cent mille personnes, s'exprimant par une pétition adressée à l'une des deux chambres ».

Alain Diasso

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La BAD et le Fonds nordique pour le développement se soudent les coudes

Les deux structures ont décidé de se mettre ensemble en signant un accord de financement de 5 millions d'euros.

La signature de cet accord de financement est intervenue le mois dernier à Kigali, capitale de la République du Rwanda. Au nom de la Banque africaine de développement (BAD), c'est le vice-président en charge des Opérations sectorielles, de la Gouvernance, de l'Agriculture et du Développement humain, Aly Abou-Sabaa, qui a paraphé cet accord au nom de la banque, des partenaires ClimDev Africa et de la Commission économique pour l'Afrique.

À cette occasion, Aly Abou-Sabaa a laissé entendre que les projets qui seront financés auront un impact positif sur la vie des bénéficiaires. « C'est la preuve de votre partenariat solide avec l'Afrique », s'est-il adressé aux Scandinaves, tout en leur montrant l'importance de cet accord pour le peuple africain.

Pour sa part, le directeur général du Fonds nordique pour le développement (NDF) a souligné que la signature de ce protocole marquait une évolution positive des relations du NDF avec la BAD.

Pour information, le NDF qui est un organisme de financement du développement regroupe les pays nordiques, à savoir le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède. Il finance des initiatives qui font face au changement climatique dans les pays à revenu faible. Les assemblées annuelles de la BAD ont placé le changement climatique au cœur des discussions avec comme thème "Les 50 années à venir : l'Afrique que nous voulons".

Gypsie Oïssa Tambwe

MATETE

Inauguration du bureau du quartier Sankuru

L'ouvrage est le premier des treize prévus dans le deuxième volet de la première phase du partenariat entre cette municipalité congolaise et la commune belge d'Olné liée à la maîtrise de l'état civil.

Le bureau du quartier Sankuru érigé sur la place Chamukwale, à Lokoro, et inauguré, le 7 juin, par le bourgmestre de Matete, Bayllon Thierry Gaibene, et l'échevin de la commune d'Olné, Francis Elias, est le premier d'une série de treize prévus dans le cadre du partenariat entre ces deux municipalités.

Par cette inauguration, à laquelle ont assisté le ministre provincial en charge de l'Ecofin et représentant du gouverneur André Kimbuta, Guy Matondo Kingolo, ce bureau a également été mis à la disposition de l'administration du quartier. Il comprend trois locaux et des toilettes. En plus des mobiliers, il a également été doté d'un ordinateur. Rapprocher l'administration de la population. Ce nouveau bureau répond à la vision du partenariat entre Matete et Olné de moderniser l'administration et de la rapprocher davantage de la population. « Notre souhait est de créer un service de proximité au bénéfice de la population », a expliqué l'échevin d'Olné, Francis Elias.

À l'en croire, la maîtrise de l'état civil a été retenue comme priorité dans ce partenariat parce qu'elle devra faciliter la récolte des informations sur la population en vue de la planification des actions de développement. « Ce partenariat a identifié beaucoup de besoins de la part de la municipalité de Matete et de sa population. Mais, comme il fallait établir les priorités, il a été admis que la maîtrise du service de l'état civil et de la population constituait la base pour tout développement », a également soutenu le bourgmestre de Matete, Bayllon Thierry Gaibene. C'est donc dans cette optique,



Coupe du ruban symbolique par le bourgmestre Bayllon Gaibene, en présence de l'échevin Francis Elias et du ministre provincial Guy Matondo/Photo LDB

a-t-il poursuivi, que l'on avait privilégié la réhabilitation et la modernisation de ces services. À en croire l'autorité municipale de Matete, selon les besoins établis, ces services vont tous être informatisés. C'est cette volonté d'informatiser le service qui a conduit à la dotation de ce bureau d'un ordinateur qui permettra une liaison avec le service de l'Etat civil et de la population au niveau de la commune.

Propriété de la population de Matete. Dans son intervention, l'échevin d'Olné a salué les efforts fournis par l'autorité municipale pour la concrétisation de ce partenariat. Francis Elias a noté que ce projet réalisé avec les fonds venant de la Belgique est une propriété de la population matetoise.

L'échevin belge a, par ailleurs, salué ce qui est déjà fait, en près de deux ans, dans le cadre du partenariat qui lie sa commune à celle de Matete. Il a encouragé les Congolais à aller vers le développement. « Je salue la réputation du bourgmestre de Matete connu comme un homme de combat, d'actions. Et, je salue également ce qui est déjà fait en deux ans avec Matete », a-t-il dit.

Promesse de réaliser le reste du projet. Le projet prévoit la construction de treize bureaux pour les différents quartiers de Matete.

Après Sankuru, l'entrepreneur a visé Debonhomme. Mais, il a également promis de rattraper le retard accumulé afin de construire deux bureaux à la fois, selon les prévisions.

De son côté, le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene a fait la promesse d'arriver à la concrétisation de ce projet, avec la construction de ces treize bureaux comme prévus.

Sankuru qui contient trois localités dont Lokoro, Maïdombe et Bantandu. La construction et l'inauguration de ce bureau de quartier met fin à toutes les rumeurs qui ont entouré ces constructions. Ceux qui soutenaient que ces lieux ont été vendus par l'autorité communale ou qu'elle y construisait autre chose que les bureaux de quartiers sont revenus à la raison. Beaucoup ont publiquement confessé leurs erreurs, en promettant municipalité, au profit de sa population.

Lucien Dianzenza

GENRE

La RDC représentée au sommet mondial sur les violences sexuelles à Londres

Placée sur le thème " Mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits", cette rencontre mondiale s'étend du 10 au 13 juin sous l'égide de l'actrice et ambassadrice auprès des Nations unies, Angelina Jolie, et du ministre des Affaires étrangères britannique, William Hague.

Le sommet mondial pour mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits vise à mettre en place des actions qui permettront d'éliminer les violences sexuelles dans les conflits.

Du côté d'Actionaid RDC, deux femmes vont participer à ces assises qui débutent ce 10 juin. Il s'agit d'Olivia Omwenge et Raisa Ndogole qui vont partager leurs expériences sur les victimes des violences sexuelles, en soulignant l'urgence de mettre fin à l'une des violations des droits humains les plus destructrices et les plus généralisées dans les pays touchés par des conflits.

Loin de se limiter à un simple forum de discussion, ce sommet représente donc

une opportunité pour les gouvernements du monde entier de prendre des mesures pour réduire toutes les formes de violence envers les femmes et les filles pendant les conflits.

Olivia Omwenge, qui indique que quarante femmes sont violées tous les jours en RDC, a contribué à la mise en place du mouvement des femmes " Sauti ya mama mkongomani" ou la voix de la femme congolaise, dans l'est de la RDC. Il s'agit d'un principal mouvement de femmes initié par ActionAid depuis 2008 dans le cadre de ses activités pour les droits des femmes. C'est donc une plate-forme diversifiée d'associations et d'ONG œuvrant principalement pour les droits des femmes et des enfants. De son côté, Raisa Ndogole est fondatrice de l'Association des femmes juristes qu'elle a créée après l'histoire tragique de sa sœur qui a été enlevée, violée et maltraitée par les rebelles et retenue dans la brousse pendant deux ans, avant de la renvoyer dans sa famille. Son père aussi a été kidnappé et fait l'objet de harcèlements et d'interrogatoires par les rebelles pendant la guerre civile dans le pays. Raisa, elle,

a été obligé de fuir son domicile de Goma. C'est à partir de là qu'elle décrochera son diplôme de droit et créera cette association quelques temps après. Elle travaille maintenant avec ActionAid en tant que coordinatrice stratégique et de campagne.

Mouvement mondial qui se bat pour la justice et la pauvreté, ActionAid exige l'augmentation des financements en faveur des victimes de violences sexuelles, le renforcement du rôle dirigeant des femmes et leur participation aux processus de paix, et réclame un appui pour les organisations de défense des droits des femmes qui soutiennent les anciennes victimes.

ActionAid finance aussi l'initiative " Accès à la justice pour les femmes". Grâce à ce projet treize-deux parajuristes ont été formés sur les droits des femmes, les procédures juridiques ainsi que les lois et conventions en vigueur relatives à la protection des femmes. Résultat : plus de cent vingt affaires ont été prises en charge dont certaines ont été renvoyées devant les juridictions supérieures.

G.O.T.

TRANSPORT FLUVIAL

La Cohydro revient en force

Deux unités fluviales, le pousseur M/S Benga et la barge Cohydro X, viennent d'être réhabilitées sur fonds propres de l'entreprise au chantier naval de Chanimetal à Kinshasa-Ngaliema pour un coût total dépassant largement 1,6 million de dollars US.

Cette remise à flot vient renforcer une flotte déjà constituée de deux autres pousseurs et de plus de onze barges. Par la même occasion, la société est en mesure de renforcer également sa capacité à assurer le transport sur le fleuve. En effet, la Congolaise des hydrocarbures (Cohydro) peut rendre de nouveau des services à la profession pétrolière et à la population congolaise, à travers principalement un appui plus accru aux efforts du gouvernement de rendre disponible le carburant dans les centres de consommation à l'intérieur de la RDC.

Les sacrifices ainsi consentis par la Cohydro tant sur les plans financier que matériel ont permis de mener à leur terme les travaux de carénage et de ré-motorisation de ces unités fluviales. Pour le ministre du Portefeuille, cette société était contrainte de devenir compétitive en créant des richesses et des emplois. À ce titre, la réhabilitation des deux unités fluviales marque un pas dans la bonne direction. Cependant, il est important pour la Cohydro, une société par essence pétrolière, d'arriver à diversifier ses activités pour garantir la rentabilité de son exploitation. Et justement l'une de ces activités stratégiques réside en la capacité renforcée de transporter des produits pétroliers et ainsi de desservir l'arrière-pays. Outre l'importance des financements propres mobilisés, l'on se félicite surtout de la qualité du travail abattu par le groupe Chanimetal, un des anciens fleurons de l'économie

congolaise. Il s'est agi tout de même de réhabiliter des unités fluviales qui portent les stigmates du temps. À titre d'illustration, le groupe Chanic a construit le MS/Mbenga dans les années 1977. Il y a eu une première cure de jouvence en 2003 avant la dernière réhabilitation. Une preuve de l'intérêt que suscite à ce jour le groupe Chanimetal auprès des transporteurs fluviaux. Créé en 1928, le chantier du groupe Chanimetal représente, à n'en point douter, l'un des derniers rescapés des entreprises manufacturières qui ont connu une fulgurante ascension au fil des décennies en RDC. De l'avis des analystes économiques, tout devrait être mis en œuvre pour assurer à Chanimetal sa survie étant donné la place stratégique que le groupe occupe dans le transport fluvial dans un État-continent où le fleuve constitue une véritable colonne vertébrale.

Laurent Essolomwa

PROCESSUS DDRR

Jacques Djoli opposé au cantonnement des FDLR dans la province de l'Équateur

Le sénateur estime que la solution à la problématique de ces forces négatives ne réside pas simplement à leur éloignement ni à leur déportation à l'ouest du pays, mais bien à leur rapatriement au Rwanda sur la base du programme DDRR.

Pour résoudre la question de la présence des rebelles hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) à la base du conflit entre le Rwanda et la RDC, le gouvernement pense cantonner ceux d'entre eux qui ont favorablement répondu à l'appel à la démobilisation, à l'intérieur du territoire national, notamment au centre d'Irebu dans la province de l'Équateur avant leur rapatriement au Rwanda. Bien des compatriotes ne partageant pas ces vues du gouvernement au regard du passé peu glorieux de ces forces négatives présumées renfermer dans leur rang des auteurs présumés du génocide de 1994 intervenu au Rwanda dans la foulée de l'assassinat du président Juvénal Habyarimana. Le sénateur Jacques Djoli est de ceux qui s'opposent avec la dernière énergie à ce projet du gouvernement relayé par le gouverneur du Nord-Kivu. Ce dernier, rappelons-le, avait indiqué que les FDLR qui s'étaient tout récemment rendus volontairement seront transportés dans un premier temps dans des centres de transit à Walikale au Nord-Kivu puis seront acheminés dans la partie ouest du pays et particulièrement à l'Équateur. « Cette information nous a fait froid au dos et nous protestons avec la dernière énergie contre cette



Le sénateur Jacques Djoli

proposition. Il est hors de question de transformer la province de l'Équateur en pouvelle. Nous savons que la question des FDLR est une problématique essentielle dans la normalisation de nos relations avec les voisins rwandais. Mais il est inadmissible que ces derniers nous refilent leurs rebellions. Nous avons déjà suffisamment payé le prix des troubles du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi qui ont déporté leurs rebellions sur notre territoire », avait vite réagi le sénateur Jacques Djoli dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Il estime qu'au moment où la RDC s'attelle à organiser le rapatriement des ex-combattants du M23, le Rwanda ferait œuvre utile en assurant le retour au bercail des FDLR. Tout en reconnaissant que parmi les FDLR, il y a certainement des innocents qui ne sont

mêlés ni de près ni de loin au génocide de 1994, le sénateur Jacques Djoli estime que la RDC a longtemps subi le contrecoup de la barbarie de ces forces négatives muées en spoliatrices de ses ressources naturelles recyclées en armes. Le moment est venu pour les pays voisins dont les rebellions se sont déportées sur le territoire national de les récupérer, martèle l'officiel congolais. Outre le Rwanda avec ses FDLR, il estime que les rebelles ougandais des ADF-Nalu et ceux de la LRA ainsi que les rebelles burundais des FNL ont intérêt à retourner dans leurs pays respectifs. Au sein des groupes provinciaux du Sénat et du regroupement des parlementaires ressortissants de l'Équateur, Jacques Djoli entend mener des actions pour faire comprendre aux uns et aux autres le fait que la solution à la problématique FDLR ne réside pas simplement à leur éloignement ni à leur installation à l'ouest, mais bien à leur rapatriement sur la base du programme DDRR. L'élu de l'Équateur voudrait impliquer dans sa démarche toutes les sensibilités sociopolitiques de la province, tant au niveau de l'Assemblée nationale que du Sénat, de la société civile et des notabilités locales, pour faire échec au projet du gouvernement. Il invite les institutions chargées de mettre en place ce schéma de trouver un autre plus rationnel. « On ne peut pas chercher à résoudre le problème de l'insécurité à l'Est en créant un nouveau foyer d'insécurité à l'Équateur », explique l'interlocuteur des Dépêches de Brazzaville.

Alain Diasso

COOPÉRATION

Une dotation de la France et de l'Union européenne à la police congolaise

Quatre véhicules de type pick-up d'une valeur de 120 000 dollars US et des matériels informatiques d'une valeur de 70 000 dollars US ont été remis, le 6 juin, à la Police nationale congolaise à l'occasion de l'inauguration des unités opérationnelles de la coopération nationale de la police judiciaire.

L'ensemble de ces matériels, dons de la France et de la Mission Eupol RD Congo, contribue à renforcer le projet Alcott (Appui à la lutte contre la crimi-

nalité organisée et les trafics transfrontaliers). Ce projet, du reste, stratégique pour le pays a vu le jour après la signature en septembre 2011 d'un protocole d'accords entre le gouvernement de la France et celui de la RDC. Le projet est financé globalement par la France à hauteur de 600 000 euros dont une partie, quelque 236 000 euros exactement, est affectée directement à la police judiciaire congolaise, une initiative de la France appuyée par la mission Eupol RD-Congo. Aussi la remise officielle des dons fait-elle partie des multiples actions visant, en premier lieu, à rendre

ce projet viable. Plusieurs autorités de haut niveau représentant les parties impliquées ont assisté à la sobre cérémonie organisée près du site de l'ancienne École de formation des officiers de police judiciaire. Outre l'ambassadeur de France, Luc Hallade, et le chef de mission EUPOL RD Congo, Jean-Paul Rikir, il y a eu aussi la présence des hauts gradés de l'armée, à commencer par le patron de la Police nationale congolaise, le commissaire général Charles Bisengimana, et de nombreux autres officiers généraux et supérieurs.

L.E.

MASSACRE DE MUTARULE

Les élus du Sud-Kivu réclament des investigations sérieuses

Une commission d'enquête parlementaire a été mise sur pied à l'Assemblée nationale pour tenter d'élucider les circonstances de ces tueries et une autre devra également se rendre sur place dans les prochains jours pour exprimer la compassion des élus nationaux aux familles des victimes.

Après les massacres perpétrés par des hommes armés non autrement identifiés dans leur village de Mutare dans la nuit du 7 juin, les habitants de ce coin du pays ont préféré trouver refuge dans les localités environnantes. Plus de dix familles de Mutarule ont parcouru douze kilomètres à pied pour trouver refuge à Sange où ils vivaient dans des conditions précaires. Entre-temps, la situation sécuritaire reste encore précaire à Mutarule et dans plusieurs contrées de la plaine de la Ruzizi vidées de leurs habitants.

Des voix s'élèvent de plus en plus pour réclamer des investigations sérieuses afin d'élucider les circonstances de cette boucherie humaine perpétrée dans les villages de Mutarule, Nyamugali et Katekama en territoire d'Uvira

dans la province du Sud-Kivu. Une commission d'enquête parlementaire a été mise sur pied à l'Assemblée nationale et une autre devra également se rendre sur place dans les prochains jours pour exprimer la compassion des élus nationaux aux familles des victimes. Le député Benjamin Mukulungu (président du caucus des députés nationaux du Sud-Kivu) fait état du recours aux armes de guerre et aux armes blanches par les assaillants. Ces derniers ont également, dans leur furie dévastatrice, incendié des habitations tout en se distinguant dans des actes de violence inimaginables, a-t-il ajouté. Il a, par ailleurs, dénoncé la recrudescence de l'insécurité au Sud-Kivu et appelé au renforcement des effectifs militaires dans la plaine de la Ruzizi. Les assaillants ont, pour rappel, tué trente-quatre personnes parmi lesquelles des femmes enceintes éventrées, des jeunes enfants, des fidèles et des serviteurs de Dieu réunis en prière et ils ont blessé vingt-neuf personnes. Ils étaient munis d'armes de guerre et d'armes blanches, indique-t-on.

A.D.

VISITE ET CONTRÔLE DES CACHOTS

La VSV encourage l'action du ministère de la Justice et des Droits humains

L'ONG pense que cette initiative est susceptible de contribuer au respect des droits humains et surtout à l'amélioration des conditions de détention tant décriées par les ONG de promotion et défense des droits humains tant nationales qu'internationales.

La Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) salue et encourage l'initiative prise par le ministère de la Justice et Droits humains, de visiter et de contrôler les cachots de la Police nationale congolaise (PNC) à Kinshasa. Pour la VSV, cette initiative est susceptible de contribuer au respect des droits humains et surtout à l'amélioration des conditions de détention tant décriées par les ONG de promotion et défense des droits humains tant nationales qu'internationales. Cette association encourage également le ministère de la Justice et Droits humains à étendre, pour toutes fins utiles, le contrôle des conditions de détention en prison et autres lieux de détention à travers le pays. Citant les avis des observateurs, cette association a noté, le 5 juin, que la surpopulation carcérale dans des prisons et les effectifs pléthoriques dans des cachots du pays sont dus en majeure partie à la détention préventive prolongée sans jugement. Ce, en toute impunité et en violation de l'article 7, alinéa 1 de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et l'article 14, alinéa 3 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. La VSV a, en outre, relevé que la plupart des prisons du pays souffrent de carence d'alimentation et des soins médicaux qui sont à l'origine, entre autres, des cas de morts et des maladies. « C'est ici le lieu de souligner la démotivation du personnel pénitentiaire à cause du non-paiement des salaires et des primes ainsi que la non-mécanisation de certains agents pénitentiaires en service depuis plusieurs années », a appuyé cette ONG,

qui a noté que dans certains coins de la RDC, aucune subvention de l'État congolais n'est assurée pour le bon fonctionnement des prisons. « C'est le cas de la prison centrale de la cité d'Inongo et de Kenge (province de Bandundu), Bumba et Gbadolite (province de l'Équateur), Demba (province du Kasai Occidental), etc. », a soutenu la VSV.

Devant ces réalités, la VSV exhorte le gouvernement à doter le ministère de la Justice et Droits humains des moyens conséquents en vue de permettre à ce dernier d'humaniser les conditions de détention en accordant des subventions suffisantes et régulières aux établissements pénitentiaires et en réhabilitant les prisons et cachots en état de délabrement. Cette ONG appelle également à conformer la gestion et l'administration des établissements carcéraux aux règles minima de détention des Nations unies et à procéder à la fermeture de plusieurs lieux de détention parallèles devenus des empires de terreur à cause de la torture, traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que des exécutions sommaires et extrajudiciaires y enregistrées. La VSV plaide également pour la mécanisation sans délai à travers le pays du personnel pénitentiaire impayé bien qu'il soit en service depuis plusieurs années. On rappelle, en effet, qu'il ressort des visites entamées à Kinshasa, depuis le 12 mai, par la vice-ministre en charge des questions des droits humains, Sakina Bintî, que des dizaines des cachots ont été visités et il y est dénombré des centaines des détenus dont de nombreuses femmes et des mineurs. Lors de ce travail sur le terrain, ledit ministère a décidé la libération de quatre-vingt-onze personnes arrêtées arbitrairement. Alors que deux officiers de la police judiciaire du Groupe mobile d'intervention impliqués dans des cas d'arrestations arbitraires ont été arrêtés.

Lucien Dianzenza

HUMEUR

Donnons de la valeur aux vétérans !

Loin de notre pensée la connotation exclusivement militaire de ce terme ! Nous voulons désigner par le vocable de « vétéran » toute personne ayant œuvré pendant plusieurs années dans un secteur d'activités donné. Autrement dit, des hommes bien expérimentés. Que ce soit en politique, dans la diplomatie, l'armée, la gendarmerie, la police, l'enseignement, la religion, le sport, les affaires, l'Administration, le nombre d'années compte pour acquérir une certaine expérience. Et cela contribue énormément au façonnement de la pensée dans le domaine dans lequel on œuvre. Dans certains secteurs, on parlera de grades, d'échelons, de gratifications et de mérites sous beaucoup de formes.

De plus en plus, une opinion quelque peu erronée naît dans des administrations et de nombreux domaines d'activités où l'on ne vante que la compétence et la productivité de ceux qui abordent nouvellement le domaine, c'est-à-dire les nouveaux. Opinion fautive, car être vétéran n'est pas être non productif, erreur grave. La maturation de l'esprit et l'habileté dans toutes les branches d'activités sociales sont filles du temps.

En politique, par exemple, l'observation attentive des acteurs laisse paraître que ceux qui arrivent nouvellement dans ce domaine sont très loquaces, impulsifs, et commettent des manquements parfois irréparables. Cela ouvre la voie aux sanctions au sein des familles et regroupements politiques. Par contre, les anciens, guidés par la prudence et l'habileté des « initiés expérimentés », peuvent limiter les dégâts en évitant les débordements politiques gravissimes, car ils sont bien avertis que de tels agissements peuvent produire des conséquences incalculables.

Dans l'enseignement, le plus souvent les inspecteurs notent les balbutiements notionnels des jeunes enseignants dus au manque d'expérience pédagogique. Ces jeunes, nouveaux dans le métier, ont tendance à tout déverser dans la pensée de l'apprenant alors que les anciens sont plus attirés par l'esprit de synthèse et l'essentialité.

Que dire du sport ! Le constat est que plus on prend de l'âge dans l'exercice de telle ou telle discipline, plus on augmente ses aptitudes et atouts dans cet art et plus on s'affirme en ancienneté en matière de ce qui est autorisé et de ce qui ne l'est pas, bref des dispositions qui régissent la pratique de tel ou tel sport au niveau national, international, voire olympique. Car il est rare, voire impossible qu'un ancien footballeur devienne entraîneur de karaté ou de handball, puisqu'il n'a aucune expérience de la pratique du karaté ou du handball. Ce sont donc les vétérans en ces domaines qui sont aptes à défendre les règlements intérieurs de ces disciplines.

Dans l'armée, la police ou la gendarmerie, par exemple, ou le vocable vétéran est bien compris parce que, semble-t-il, c'est de là qu'il tire son origine, il est reconnu que la routine crée l'habileté, et que c'est cette habileté qui ouvre le plus souvent la voie aux succès et prouesses, c'est ce qu'on appelle l'expérience. En réalité, les anciens ne devraient pas être considérés comme des hommes finis, mais plutôt comme des hommes riches d'expériences et d'enseignements, autrement dit des hommes à respecter. Car la tradition africaine, au même titre que la vie administrative moderne, a tendance à créer des pistes de respect pour les anciens. Non, nous ne nous attaquons pas ici pas à l'adage qui dit qu'« aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre d'années », mais il est aussi question de comprendre ce qu'un écrivain africain de renommée internationale disait : « En Afrique, un vieillard qui disparaît, c'est une bibliothèque qui brûle. » Ici, ce sont les expériences acquises qui sont mises en exergue.

Que dire sur le plan diplomatique ou en matière de relations internationales ? Ce sont les anciens qui passent au premier plan dans les résolutions de tel ou tel conflit ou de telle ou telle crise opposant des pays entre eux ou naissant à l'intérieur des pays. Alors, respectons les anciens, ils sont notre école du savoir !

Faustin Akono

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

La Dynamique pour la paix exige le changement

Réunis le dimanche 8 juin dans la salle du Forum Mbongui, en présence d'Auguste Ouakando, représentant du président d'honneur de la Dynamique pour la paix, plusieurs membres de cette plateforme politique, accompagnés de jeunes ressortissants du Niari résidant à Pointe-Noire, ont exprimé publiquement le vœu de voir changer la constitution du 20 janvier 2002.



La tribune officielle

Interrogé à ce sujet, Erick Valtazar, président de la Dynamique pour la paix du département de Pointe-Noire a expliqué que la Constitution du 20 janvier 2002 n'était qu'une constitution post-conflit dont les objectifs sont aujourd'hui atteints. Elle a eu quelques mérites, comme la restauration de la paix, et a progressivement redonné une assise aux institutions, relancé le processus démocratique et favorisé la construction du pays.

« Désormais, les nombreux défis liés à l'aspiration du pays, à savoir son industrialisation, sa modernisation, son émergence et son développement, exigent un autre cadre constitutionnel. Si cette constitution a été élaborée pour le bien-être des citoyens,

c'est pour le mieux-être que celle-ci mérite d'être changée, à cause de certaines faiblesses dont elle est porteuse, qui peuvent rendre inaccessibles d'importants objectifs de développement du Congo », a-t-il déclaré.

En effet, lisant le message de l'Association des jeunes ressortissants du département du Niari résidant à Pointe-Noire, Claudia Ndzaba, secrétaire général de cette association, a indiqué : « La voix du peuple est celle de Dieu, elle s'est fait entendre et continue de se faire entendre. Le souverain primaire parle sans tabou et attend du président de la République, son excellence Denis Sassou-N'Guesso, son mandataire principal, qu'il mette en œuvre la procédure référendaire

qui doit aboutir au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. » Rappelons que ce changement de la Constitution du 20 janvier 2002 est prôné depuis plusieurs mois par les membres de la Dynamique pour la paix et les ressortissants du département du Niari à l'occasion de plusieurs manifestations publiques qui ont eu lieu à Dolisie, Makabana, Brazzaville et Pointe-Noire. « Je prends donc acte de votre ferme résolution et m'engage à mon tour à la transmettre fidèlement au président d'honneur de la Dynamique pour la paix, le ministre Pierre Mabiala », s'est exprimé Auguste Ouakando.

Séverin Ibara

JUSTICE

Quatre nouveaux avocats au barreau

Mabondzo Admirey, Nzara Nodjitolom Welcom, Ondongo Martial et Bindzouti Yondot Juste Gloyvin ont prêté serment le 6 juin en qualité d'avocats stagiaires.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'André Roger Okombi, vice-président de la cour d'appel de Pointe-Noire, de quelques autres membres de cette institution et de nombreux invités.

S'exprimant ainsi pour la circonstance, Me Kalima Menga Lionel, porte-parole du barreau de Pointe-Noire, a rappelé au public quelques droits et obligations que doivent remplir l'avocat stagiaire et son maître de stage pendant la période du stage. « Quand un maître reçoit un stagiaire, il a l'obligation de le former, de le rémunérer, de lui transmettre le savoir-faire. Mais pour que ce savoir-faire soit transmis, le stagiaire doit obéir à un minimum de critères, comme l'assiduité, le respect et la ponctualité », a-t-il précisé. Soulignons que ces avocats doivent effectuer un stage de deux ans au barreau de Pointe-Noire auprès de leurs différents maîtres.

Pendant cette durée, ils n'ont pas le droit de plaider mais peuvent postuler et assister aux audiences.

Ce stage est effectué conformément à la décision du conseil de l'ordre n° 047 du 22 mars 2014 portant inscription desdits stagiaires sur la liste du stage.



Les avocats stagiaires

S.I.

CONGO/CÉÉAC

Les experts se concertent sur l'Exercice Loango 2014

En prélude à la manœuvre militaire de septembre à Pointe-Noire, une séance de travail s'est tenue le 7 juin à Brazzaville.

La réunion de Brazzaville s'inscrit dans le cadre de la poursuite des travaux préparatoires de l'exercice Loango 2014. Elle vise à approfondir les réflexions et apporter tous les éclairages supplémentaires qui devront permettre que cet exercice aboutisse à sa réalisation effective comme prévu en septembre 2014.

Le secrétaire général de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Cééac), l'ambassadeur Ahmad Allam-Mi, a expliqué : « Je sors satisfait, avec quelques interrogations, mais il y a lieu d'être optimiste. Cet exercice, qui est un des facteurs d'intégration sous-régionale et de rapprochement de nos États, est important dans ce monde qui nous lance beaucoup de défis à relever en matière

sécuritaire. Cet exercice entre dans le cadre de notre dispositif sécuritaire de la sous-région. »

En effet, cet exercice vise à montrer les capacités des forces régionales à mener une action de secours et d'urgence en faveur de populations en danger, à l'exemple d'un cas de génocide. Il tourne autour du concept suivant : comment secourir les populations, apporter une aide humanitaire, et, enfin, protéger les populations d'une façon sécuritaire. « Y prennent part les dix États membres de la Cééac. Le nombre des troupes tourne autour de 2500, cela pourra évoluer avec les différentes concertations que nous aurons », a conclu le secrétaire général de la Cééac.

Guillaume Ondzé

HANDBALL

Kitsadi Zorrino : « Le handball n'est pas malade, mais nous souffrons que la médiatisation ne soit pas assez forte »

Ces propos ont été tenus par l'ancien secrétaire général de la Confédération africaine de handball (Cahb), le Congolais Kitsadi Zorrino, lors de la clôture du deuxième stage de formation des journalistes sportifs africains organisé par l'institution africaine de handball en marge de la trentième Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe à Oyo.

Kitsadi Zorrino est le premier Congolais à avoir occupé le poste de secrétaire général de la Cahb de 1996 à 2000, confié aujourd'hui à un autre Congolais, Charles Omboumahou. Il est également membre du comité d'organisation des Jeux africains de Brazzaville 2015. C'est en connaissance qu'il a assisté à la trentième Coupe africaine des clubs récemment organisée à Oyo (département de la Cuvette), aux côtés du président de la Cahb, Aremou Mansourou, en marge de laquelle un stage a été organisé pour les journalistes afin de les encourager à promouvoir le handball.

« Le président de la Cahb m'a fait savoir qu'avait lieu le deuxième stage des journalistes sportifs africains avec comme spécialité le handball. Je



Kitsadi Zorrino à gauche et Charles Omboumahou à droite (© Adiac).

n'ai pas hésité à l'accompagner dans cette heureuse initiative parce que le handball n'est pas malade, mais nous souffrons que la médiatisation ne soit pas assez forte au niveau mondial et même au niveau local. On est terrorisé par le football : quand bien même ça ne marche pas trop bien, on se force à dire que le football marche », a-t-il indiqué devant les journalistes venus du Burkina-Faso, du Gabon, du Kenya, d'Angola et du Congo. « Mais les bons connaisseurs que nous sommes savent quelles sont les disciplines qui ne manquent que de moyens financiers pour s'épanouir totalement », a-t-il ajouté.

Selon Kitsadi Zorrino, la couverture du handball en particulier par les journalistes sportifs pose dès à présent problème au Congo alors que le pays abritera à Brazzaville, en septembre 2015, les onzièmes jeux africains. « Pour ma part, je suis heureux d'être membre du comité d'organisation de ces jeux. Avec le président de la Fédération congolaise de handball, le Pr Henri Joseph Parra, nous en avons parlé et nous allons tout faire au sortir d'Oyo pour qu'on active les choses avec le ministre des Sports. »

La nécessité de former les journalistes

Kitsadi Zorrino pense qu'on ne peut commenter les rencontres de football, de basket-ball ou de rugby sans bien connaître ces disciplines, qui ont chacune leurs spécificités.

« Lorsque les journalistes maîtrisent les règles de jeu, ils commentent avec facilité et aisance. N'ayez pas peur de faire la promotion de notre discipline, nous sommes à la recherche de spectacles. Nous avons été internationaux, ensuite arbitres, et aujourd'hui administrateurs, et nous croyons à notre discipline. C'est sur vous que nous fondons tous nos espoirs pour que nous arrivions à reprendre notre position de sport-roi après le football », a-t-il renchéri.

Kitsadi Zorrino a rappelé que lorsque le Congo avait organisé le challenge Marien-Ngouabi, en 1979, il y avait quarante mille spectateurs au stade de la Révolution, aujourd'hui stade Alphonse-Massamba-Débat, soulignant qu'aujourd'hui, cette discipline avait une très bonne image au niveau international. La compétition avait été remportée en version féminine par le Congo et chez les messieurs par la Tunisie, tandis que le trophée du fair-play avait été remis à l'équipe nationale du Bénin.

Charlem Léa Legnoki

NUIT DES GRIOTS

La 7^e édition a lieu le 27 Juin prochain

Organisée conjointement par le Carrefour d'échanges et de promotion en art et culture (Cépac) et le Cercle culturel pour enfants (CCE), la Nuit des griots met en lumière les artistes en devenir et les talents confirmés

Avec au programme le chant, le théâtre et le conte, cette soirée culturelle apportera au public joie et plaisir. C'est aussi l'occasion pour les griots, conteurs, comédiens de briller afin de se faire remarquer pour postuler aux différents événements culturels qui

ont lieu dans le pays et même ailleurs. Cette année, la programmation a choisi les griots Kaly Djatou, Christian Ouisyka, Flad Diamonika, Claude Miawa ; les conteurs Ongali Lembili, la petite Pamphile Helda du CCE, qui sera aussi présente au théâtre avec la pièce La Justice animale de Kazis Nzenzé Kinouani. L'innovation dans la programmation cette année vient de l'introduction de la rubrique découverte dénommée D14 qui met en vedette un jeune talent. La Nuit des griots a été lancée pour la première fois au CCE en 2003. En sept éditions, elle a révélé et

confirmé beaucoup d'artistes pontenégrins, mais aussi des talents disséminés à travers le pays et même qui évoluent hors des frontières nationales. De nombreux artistes ont connu leur gloire au CCE, qui leur a servi de tremplin par une reconnaissance départementale puis nationale. Ce sont entre autres les chanteurs Kaly Djatou, Christian Ouisyka, Achille Mouebo, Ardos Massamba, Ya Vhos, Brice Mizingou, Maxime Kibongui, Kazis nzenzé, Tata Bouesso, Alain Ngono, Marque Athée Nkounkou, Myriam Mbanzoulou, Papa Bouéla, Chance Ndouenga, Je'hf Biyeri



Le griot Kaly Djatou. (© Adiac)

le Commissaire Control (Pointe-Noire). Les Brazzavillois Jean-Didier Malonga, Jean-François Nkérétila et André-Émery Kimfoko, un griot de Mouyondzi. Les conteurs et comédiens, Nestor Mabilia, Germaine Ololo, Gisèle Tchicaya, Prince Mpoutou, Josmane de Proutoutou dit Picasso, Fabien Ndala, El Duce, sans oublier les artistes étrangers : Claude Nkurunziza du Burundi, Kofi Amino et Wayou

Constant de Côte d'Ivoire, KPG et Salifou Oura dit Salif du Burkina Faso, Ria Carboner de la RD-Congo.

Aujourd'hui, la Nuit des griots, qui atteint l'âge mûre de onze ans, veut impulser une nouvelle dynamique à l'art et à la culture en lien avec les objectifs du Cépac, qui veut développer l'art dans toutes ses dimensions.

Hervé-Brice Mampouya

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

COMPLEXE SPORTIF DE KINTÉLÉ

Les experts de l'Union africaine satisfaits de l'avancement des travaux

Les travaux des installations sportives qui abriteront les onzièmes Jeux africains suivent leur cours normal, conformément au planning, et seront, d'après les experts livrés dans des délais raisonnables.

Les experts de l'Union africaine (UA) l'ont constaté lors de leur récente visite d'évaluation, il y a quelques jours. Sur l'ensemble des compartiments du complexe, le travail a largement dépassé les 60% d'exécution. Au niveau du Palais des sports notamment, la structure en béton est achevée. L'assemblage final de la charpente se fera en juillet pour couvrir définitivement ce palais dont la capacité d'accueil est de 10.136 places assises. Par ailleurs, la zone extérieure des niveaux 1 et 2 du complexe nautique, le bassin de plonger, les zones réservées à l'échauffement, ainsi que la charpente de la piscine sont presque à terme. La structure en béton du stade de football (60.055 places assises), qui abritera également les épreuves d'athlétisme, est exécutée à 80%. Le travail le plus dur est la charpente métallique, à en croire le président de la commission infrastructures, Oscar Otoka. Heureusement que là encore, les ouvriers à pied d'œuvre sont déterminés à relever le défi du temps, a-t-il rassuré. « Les travaux qui restent à faire risqueront de finir avant même les délais prévus dans le planning étant donné que la saison sèche est propice à leur avancement comparativement à la saison des pluies », a fait savoir Oscar Otoka.

Selon l'ingénieur Jean François Louis, en charge du contrôle de l'ouvrage, les premiers éléments de toiture de tous les compartiments sont déjà rassemblés. Le matériel des aires de jeu, entre autres, la piste d'athlétisme, la pelouse et d'autres équipements ont été validés. Il ne reste plus qu'à les installer. « À 13 mois de travail, les choses avancent comme il se doit. D'ici au mois de juin 2015 l'ouvrage sera complètement achevé », a-t-il déclaré.

Les experts de l'UA étaient donc satisfaits de constater que les observations qu'ils ont faites, lors de leur première visite en mars dernier, ont été prises en compte. Puisque plusieurs modifications, nées de leurs suggestions et

remarques, sont réalisées. Au niveau du complexe nautique, par exemple, les issues de secours supplémentaires sont faites. L'objectif étant de faciliter la circulation des athlètes et des spectateurs pendant la compétition. Les salles de contrôle antidopage ont également été surdimensionnées pour répondre aux normes internationales. La situation des athlètes handicapés n'a pas été mise en marge puisque des mécanismes sont créés pour faciliter leur accès dans des salles de compétition à plusieurs niveaux. Ce à quoi s'en tenaient les experts de l'UA. « Nous sommes satisfaits du niveau de réalisation des travaux des infrastructures qui abriteront les Jeux africains. (...) Il est donc question de faire en sorte que, avant le coup d'envoi de la compétition, il y ait un peu de temps d'essai », a déclaré Diakité Fassiriman, l'un des experts de la délégation. Son confrère Sally Koffi a abondé dans le même sens.

Les commissions spécialisées des Jeux

Avant d'effectuer le déplacement de Kintélé, les experts de l'UA ont procédé à l'ouverture d'un séminaire à l'endroit des membres des treize commissions spécialisées des Jeux africains. L'objectif visé étant de renforcer leurs compétences pour réussir l'organisation et la coordination de cette compétition continentale. « L'esprit du présent séminaire est d'accompagner le Comité d'organisation des Jeux africains (COJA) dans l'application de son plan opérationnel et stratégique », a par ailleurs souligné le chef de délégation des experts de l'UA, Machacha. Le directeur général des Jeux, Jean Lounana Kouta, n'a pas dit le contraire. « Les onzièmes Jeux africains sont non seulement une compétition sportive mais aussi une célébration des 50 ans de ces Jeux. Nous avons donc le devoir de faire en sorte que cette fête continentale ne soit pas un échec. C'est d'ailleurs pour cette raison que les experts de l'UA sont ici présents pour raffermir les compétences des membres des commissions spécialisées », a-t-il souligné tout en évoquant la détermination du gouvernement congolais à relever le défi.

Rominique Nerplat Makaya

AC LÉOPARDS

Dirigeants et joueurs projettent leur match contre Coton Sport

Après la victoire contre le Real à Bamako, le président de l'AC Léopards a véhiculé un message dans lequel il demande aux joueurs et au staff technique de préparer le match contre Coton Sport de Garoua, prévu le mardi 15 juillet à Dolisie, avec le plus grand sérieux.

« C'est un match qui sera très disputé, parce que Coton Sport comme AC Léopards a des joueurs d'une certaine expérience, habitués aux joutes africaines. C'est un match à préparer avec le plus grand sérieux. Et le fait que ça se joue à Dolisie ne doit pas nous faire dormir sur nos lauriers. Au contraire, nous devons le préparer avec beaucoup d'engagement. J'en parlais avec mon coach pour lui dire qu'il faut rester éveillé et tout à fait travailleur; parce que les matchs à domicile doivent être gagnés pour nous propulser à la tête du groupe et nous mettre à l'abri des surprises », a commenté Rémy Ayayos-Ikouna avant

de se féliciter de l'exploit de son équipe à Bamako.

« Nous devons nous efforcer de garder le cap pour aller le plus loin possible dans cette compétition que nous connaissons plus ou moins. Nous étions venus à Bamako sur un terrain connu, parce que c'est la ville où nous avons joué le plus de matchs de la Coupe d'Afrique. C'est la quatrième fois. Nous nous attendions à un match difficile, parce que l'équipe de Real est très jeune et dynamique, mais nos ambitions étaient de ramener les trois points pour avoir une bonne position dans le classement du groupe. C'est objectif a été atteint au prix d'un match difficile. Ces trois points sont utiles dans la comptabilité finale. Nous comptons rester dans la même dynamique. »

Propos recueillis après le match à Bamako par J.-G. Éloué

Quelques réactions après le match

Hermann Lakolo, capitaine du jour : « On a su tirer notre épingle de jeu »

« Ce n'est pas la première fois que nous jouons ici. Nous avons joué contre Djoliba et Stade malien en 2012, nous avons fait des matchs nuls mais cette fois on n'avait envie de faire mieux devant un adversaire très technique. Dieu était avec nous, on a su tirer notre épingle de jeu. »

Fred-Romarc Rogombé, qui revient après une suspension de trois matchs : « C'était difficile pour moi... »

« J'ai fait trois matchs de la Coupe d'Afrique, je ne jouais pas, maintenant que je suis de retour il fallait tout faire pour satisfaire mes coéquipiers qui avaient besoin de moi. C'était difficile pour moi, parce que je manquais de rythme. Mais je suis satisfait parce que nous sortons de là avec trois points. Pour la suite, je vais donner le meilleur de moi-même pour monter encore en puissance. J'espère revenir rapidement à mon meilleur niveau pour le match contre Coton sport. »

Lawrence Ngomé, le gardien de buts : « Nous sommes dans la bonne voie »

« Le match était compliqué, parce que nous avons croisé une équipe qui joue bien au ballon. Nous sommes dans la bonne voie. Nous avons joué deux matchs à l'extérieur et nous avons eu quatre points. Maintenant nous rentrons à Dolisie pour préparer les trois matchs à domicile.

J'espère que nous allons les gagner pour assurer notre qualification pour les demi-finales. J'en ai pas joué seul, c'est le collectif qui a gagné, et ensemble nous allons nous préparer pour aller jusqu'en finale et pourquoi pas remporter le trophée ! »

Patrick Aussems, l'entraîneur de l'AC Léopards : « L'adversaire nous a posé des problèmes »

« Nous sommes venus avec l'ambition de gagner. On savait aussi qu'un match nul était aussi un bon résultat. On a eu droit à une première mi-temps très ouverte. Nous avons fait une première mi-temps de qualité, qui a été récompensée par un but. Nous avons eu les 30 premières minutes de la deuxième mi-temps très difficiles, parce que l'adversaire nous a posé des problèmes. Ils ont eu beaucoup d'occasions, mais ils ont manqué d'efficacité devant les buts. »

Nouhoum Diane, l'entraîneur du Real de Bamako : « On avait la possibilité de prendre les trois points »

« C'est vrai, en première mi-temps nous avons eu des problèmes sur le plan tactique. En deuxième mi-temps, nous avons fait le match qu'il fallait, mais il y avait des détails qui manquaient. Quand vous créez des occasions de but et quand vous ne les mettez pas au fond, cela coûte cher. Je suis déçu par rapport au match de ce soir. On avait la possibilité de prendre les trois points... »

RÉFLEXION

Il y eut le 6 juin 1944 et...

Il y eut, en effet, le 6 juin 1944 où l'armée des États-Unis débarqua en force sur les côtes normandes avec ses alliés pour mettre fin à la barbarie nazie qui ensanglantait l'Europe depuis une décennie. Et puis, il y a eu ce 6 juin 2014 qui a vu la France célébrer avec éclat le soixante-dixième anniversaire du débarquement grâce auquel sa dignité lui fut rendue en même temps que sa liberté, mais qui a révélé aussi l'ampleur des changements en cours dans la sphère internationale. Mettons-nous un instant dans la peau d'un diplomate de haut rang et de nationalité indéterminée qui aurait assisté aux cérémonies officielles en France et qui devrait en rendre compte aux plus hautes autorités de son pays. Voici, résumé en quelques phrases, ce qu'il pourrait écrire.

« Monsieur le Président, Le 6 juin 2014 a marqué le retour en force des États-Unis sur le sol européen. Au-delà même du spectacle mis en scène par la France, la présence du président Barack Obama et plus encore les propos qu'il a tenus publiquement ou fait rapporter à la presse

par ses proches ont montré que le Vieux Continent avait repris sa place, toute sa place, dans les préoccupations américaines. Ce retour en force résulte d'une analyse stratégique dont les éléments principaux sont à mon sens les suivants.

1. La Russie, après deux décennies d'effacement, a entrepris avec succès de redevenir une puissance majeure. Débarrassée du communisme qui la conduisait droit à la ruine, elle reconstitue sans le dire son empire, ou plutôt entreprend de reconstruire autour d'elle une communauté d'États capable de tenir tête aux Occidentaux. En témoigne la reprise en mains de la Crimée, et plus encore des régions russophones qui bordent ses frontières. Cela rend probable, sinon certaine, une montée des tensions dans l'est et le sud de l'Europe au cours des années à venir.

2. Face au retournement de situation stratégique que constitue la politique conduite par le président Vladimir Poutine, l'Union européenne se révèle incapable d'agir. Minée par ses dissensions internes, paralysée par la pesan-

teur de ses institutions, rongée par la crise économique et financière qui affaiblit des pays clés comme la France, elle se contente de discourir à perte de vue sans prendre les dispositions qui feraient d'elle un interlocuteur, voire un adversaire valable aux yeux des Russes. Faute de s'unifier sur le plan politique, elle ne pèse rien ou presque dans la nouvelle équation stratégique.

3. Cela est d'autant plus vrai que l'ampleur des cérémonies organisées par la France pour commémorer le déclenchement de la Première Guerre mondiale en 1914 et la libération de son territoire en 1944 creuse, contrairement aux apparences, un nouveau fossé entre les Allemands et les Français. Les premiers considèrent, sans le dire évidemment, qu'il est temps de refermer les blessures du passé ; les seconds tentent de reconstruire leur unité mise à mal par la crise qui les ronge en ressuscitant avec ostentation les pages réputées glorieuses de ce même passé. Un fossé se creuse ainsi entre les deux pays, qui pourrait bien mettre en péril à brève échéance la construction européenne.

4. Pour les dirigeants américains, la cause est entendue : une mise sous tutelle de l'Europe est non seulement souhaitable, mais nécessaire. Souhaitable, parce que les dissensions croissantes entre la France et l'Allemagne empêcheront à l'avenir l'Union européenne de tenir tête à la Russie dans la recomposition plus ou moins déguisée de son empire. Nécessaire, parce que sans le poids économique et humain de l'Europe, les États-Unis s'avèreraient incapables de contrebalancer sur la scène internationale le poids conjugué de leurs deux grandes rivales que sont, et seront de plus en plus, la Chine et la Russie.

Il me semble, Monsieur le Président, que nous devrions tirer sans plus attendre de ce qui précède les conclusions qui s'imposent pour notre pays et de façon plus générale pour notre continent. »

Voyons maintenant si l'histoire confirmera ou infirmera les propos prêtés à ce diplomate, qui n'existe, bien sûr, que dans notre imagination.

Jean-Paul Pigasse